

BUSSAC Info



N°109 - Janv. • Fév. • Mars • Avril 2011



ASSISTANCE ADMINISTRATIVE
Tous Travaux de Secrétariat

Nathaly PERON
Pour particuliers, étudiants,
PME, artisans, associations...
06 72 10 20 77

CAFE - BAR

Thierry MONGET
Jeux vidéos Flipper Baby foot
Vente de cartes de pêche
Fermé le lundi ouverture 8h15
05 46 93 65 70

COACHING - COMMUNICATION
RELATIONS HUMAINES

Mme HAZART BRILAC
175 Route du Val de Charente
05 46 74 52 96 ou 06 03 03 61 12
ou 09 75 33 69 61
cohesioncoach@orange.fr

COIFFURE MIXTE

Françoise PLANET
148 Route du Val de Charente
05 46 74 26 62
avec ou sans rendez-vous.

C S P
Chauffage Sanitaire Pelletreau

Sur mesure Chauffage, Solaire,
Pompe à chaleur, Climatisation.
Tous sanitaires
CSP17100@gmail.com
06 60 32 21 42

ENTREPRISE DE PEINTURE

David MARQUISAUD
11 Chemin de la Grand'Porte
05 46 92 06 65

ELECTRICITE

Stéphane GABRIULT
38 Chemin de Choisy
05 46 97 84 46 ou 06 70 01 02 72
Fax 05 46 74 23 85
sgabriault@gmail.fr

ELECTRICITE

SARL Michel SARDAIN
25 Chemin des Deaux
05 46 93 26 53

FABIENNE COUTURE RETOUCHE

34 Chemin des Judets
06 17 59 63 01
Mardi-Mercredi et Jeudi
de 9h à 19h
Lundi et Vendredi sur RDV

FOREVER LIVING PRODUCTS
La Santé au naturel

Jacky et Lucette PAGE
Distributeurs agréés
06 61 98 86 28- 06 04 02 25 15
jacky.page123@orange.fr
infos.page.aloevera@gmail.com

FROMAGERIE FINE

Sandrine et Régis MOREAU
35 Chemin des Motillons
05 46 74 53 38
sandrefrom@aol.com

FROMAGERIE JACQUES

Marchés de Saintes
Saint Jean et Jonzac
Plateaux sur commande
05 46 74 09 57
06 87 83 64 91

GARAGE - STATION SERVICE

Dominique PEROCHAIN
Réparation mécanique
toutes marques
155 Route du Val de Charente
05 46 74 41 12

INFIRMIER LIBERAL

Thierry THIBAudeau
34 Chemin des Grands Champs
05 46 93 44 00

INFIRMIERE

Patricia MARKO
1 Allée des Chaumes
05 46 93 98 79

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 109

Janvier-Février-Mars-Avril 2011

Responsable de la publication : Christophe Dourthe

- Page 2 Petites annonces -
Dates à retenir
- Page 3 Editorial

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Informations municipales

Comité de rédaction :

C. Dourthe - F. Durand - J. Luc Marchais - D. Pubert
C. Chatelier - J. Barbot - M. C. Allinand - M. Ferreirc

- Page 4 Conseil municipal du 17/01/2011
- Page 5 Conseil municipal du 04/02/2011
Conseil municipal du 21/02/2011
- Page 6 Conseil municipal du 11/04/2011
Conseil municipal du 18/04/2011

ISSN : 0776 6 2246

Informations locales

Imprimé par : Imprimerie Etoile Delavaud

- Page 10 Etat civil
- Page 11 Informations CDC
- Page 13 Ca s'est passé à Bussac
- Page 14 Un Bussacais à l'honneur
- Page 15 Nouvelles de la bibliothèque
Vie paroissiale
- Page 16 Le point sur les travaux
- Page 20 Réunion SITU

En couverture : Eglise Notre de Dame de Bussac,
Saules de la Grand-Porte, Port Berteau

Pages centrales couleur 21 à 24 Dossier SITU

Au dos : Ecole Gustave Courbet, château,
rétable et tableau de l'Assomption, bordure de
Charente à la Grave, les moutons du Paviot,
sentier des trois moulins, fontaine des Guilloteaux,
moulin de Rochefollet

- Page 25 CCAS
- Page 29 Nouvelles de l'école

Associations

Foyer rural

- Page 33 Mot du Président
- Page 34 Activités des sections
- Page 41 **Fiesta loca**
Revue de presse

MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE

139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente

Tél 05 46 93 11 11

Fax 05 46 93 92 32

E mail mairie@bussac-sur-charente.fr

Ouverture au public : Le lundi 09h00 à 12h00 et 17h00 à 18h00

Du mardi au vendredi 14h00 à 18h00

DATES A RETENIR ...

> JUIN

04 : Randonnée pédestre semi nocturne

05 : Brocante

18 : Gala de danse

24 : Fête de l'école

> JUILLET

03 : Méchoui de la boule bussacaise

10 : Rando VTT

23 : Rallye de saintonge

31 : Réception des Oronnais

> AOUT

1er Août : Soirée avec réception des Oronnais pour la fête Nationale Suisse

du 1^{er} au 7, activités de la semaine du jumelage

> SEPTEMBRE

10 : Eclade organisée par sections Foot et Assistantes Maternelles

11 : Vide Dressing



Jeune Fille Bussacaise cherche heures de
Baby Sitting

Contactez le 06 15 07 16 61

Cherche heures de ménage ou heures d'aide
à domicile pour enfants ou personnes âgées

Tel : 06.24.74.69.23

A VENDRE A BUSSAC

MAISON DE CARACTERE

250 m2 hab -terrain arboré 12000 m2-

Piscine chauffée 9mX8m -Véranda-

460 000 € - Tél : 05-46-90-47-64

COIN INTERNET



ADSL à Bussac

Toutes les informations pour connaître l'état de la couverture internet de notre commune, les zones éligibles à l'ADSL, les opérateurs disponibles :

N° Azur : 0810170017

www.17-numerique.fr

Un musée pour les enfants :

www.galeriedesenfants.fr

Troquez vos services :

www.troc-service.com

Echange de garde d'animaux :

www.dogsittinf.fr

Réviser son code de la route :

www.code-a-domicile-boutique.com

Trois sites pour mieux comprendre les enjeux du développement du haut débit

www.sycabel.com - www.avica.org - www.arcep.fr

Horaires d'été Mairie
Ouverture au Public
Du 4 juillet au 19 Août
8h - 12h

Famille d'accueil pour personne âgée
cherche pensionnaire
Cadre familial

Prendre contact au 05 46 96 23 07

A louer mobil home St Denis d'Oléron
Tel: 05 46 93 54 09 ou Port: 06 64 74 35 50

Cherche heures de ménage, repassage,
tonte ou baby sitting
Paiement CESU accepté
Tel : 06 37 16 94 25

PLACE DES CHAUMES



PIZZA FLAMME (PIZZA AU FEU DE BOIS) : Le jeudi de 17 à 20 heures

Programme à retirer au camion. Passez vos commandes au 06 09 81 78 77

Editorial

Depuis plusieurs semaines, le temps est estival, mais la sécheresse est là et le risque de canicule réapparaît....

Il nous faut donc apprendre à économiser l'eau, dans tous les usages du quotidien, qu'il s'agisse de son usage professionnel, personnel, domestique et de loisir.

Cet été, il faudra sans doute réduire nos arrosages, lavages de voitures et autres engins motorisés, et respecter les arrêtés du Préfet qui, déjà, demande de ne pas arroser les jardins le jour.

Mais il me semble qu'il faut, de manière générale, apprendre à économiser l'énergie, afin de lutter contre les changements climatiques que l'on dit liés à nos excès : utilisation de la voiture, éclairage abusif ou inutile, chauffage trop important...

L'adhésion récente de notre commune au SITU (syndicat des transports inter-urbains de Saintes) offre désormais la possibilité de se rendre en ville avec un moyen de transport en commun, qui vous prend à proximité de chez vous et vous y ramène.

Ce nouveau moyen de déplacement est à la disposition de tous les Bussacais qui le souhaitent. Il s'agit aussi de permettre aux jeunes de se rendre ou de revenir de ville en sécurité. Cette possibilité leur est offerte grâce à la carte d'abonnement qui est valable tous les jours.

Je souhaite, avec les élus du conseil municipal, que chacun puisse profiter de ce moyen de transport public, et pour modifier les habitudes afin de réduire l'usage « solitaire » de la voiture source de pollution qu'il nous faut combattre.

Bon été et rejoignez nous le 1^{er} août en soirée pour fêter, avec nos amis d'Oron la ville et les membres du comité de jumelage les trente ans de cette amitié et la fête nationale Suisse !

Christophe Dourthe

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2011

Le Maire ouvre la séance et remercie, en son nom, en celui du C.C.AS et du Conseil municipal, les administrés qui ont adressé leurs vœux et leurs remerciements pour les colis de Noël

1- Vente d'un bien immobilier.

Le Maire informe le Conseil municipal de la promesse de vente conclue entre la Commune et M. et Mme Philippe VIEUILLE pour l'acquisition du bien immobilier sis au 8 Chemin des Bacheliers cadastré section AC n°109 et 567 pour 900 m² environ et partie de la parcelle AC n°110 pour environ 117m²80, pour un montant de 140 000 €. Le conseil municipal accepte cette proposition à l'exception de la vente de la partie de la parcelle AC n°110 que les élus souhaitent garder dans le patrimoine communal car elle permet l'accès à d'autres parcelles.

2- Mise à jour du tableau de classement des voies communales.

M. le Maire rappelle au Conseil municipal que la dernière mise à jour du tableau de classement des voies communales a été réalisée en 2007 et approuvée par délibération du Conseil municipal du 04/12/2007. Cette mise à jour avait permis d'identifier 30 164 mètres de voies communales. M. le Maire suggère à l'assemblée de classer certaines voies communales. Considérant que ces opérations de classement n'ont pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies, la présente délibération approuvant le classement des voies communales est dispensée d'enquête publique en vertu de l'article L. 141-3 du code de la voirie routière. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le classement des voies communales suivantes :

N° d'ordre et Appellation	Désignation du point d'origine et d'extrémité	Longueur	Largeur moyenne
56 Chemin de Chez Réal	Du Chemin de la Rétorie au Bois de Chez Réal	41 m	3m50
57 Impasse de la Combe des Chaumes	Du Chemin des Pins à la raquette de retournement	97 m	3m50
58 Impasse des Bacheliers	Du Chemin de Grand Village à la Chaufferie	62 m	3m50
59 Chemin de la Mairie	Du Chemin de Grand Village aux jardin des maisons n°8 et 10	96 m	3m50
	TOTAL	296 m	

Le Conseil municipal fixe dorénavant la longueur des voies communales à 30 460 mètres. Le tableau est mis à jour sur le fondement de la présente décision.

3- Convention d'occupation du domaine public.

Le Maire informe le Conseil municipal de la convention établie entre M. et Mme POMMIER Jean-Louis et la Commune, relative à la parcelle AB n°407 sur laquelle est édifié le calvaire. Cette convention établit les engagements des 2 parties concernant l'entretien et la préservation du calvaire. Le Conseil municipal accepte les termes de cet acte d'engagement et autorise le Maire à le signer.

4- Conventions pour mise en place de citernes-incendie.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il avait été convenu, d'une part avec Mme CHASSEUIL Renée, d'autre part avec M. PLUCHON Alain, d'établir une convention définissant les conditions d'occupation d'une partie des parcelles leur appartenant pour y installer sur chacune une citerne incendie. Il donne lecture des documents. Le Conseil municipal approuve les termes et autorise le Maire à les signer.

5- Convention avec France Telecom pour l'enfouissement des réseaux.

Le Maire donne lecture au Conseil municipal de la convention de travaux de dissimulation des réseaux de communications électroniques "Route de Beauchail". Le conseil municipal en accepte les termes et autorise le Maire à la signer.

6- Prix des concessions au cimetière.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à la révision du prix des concessions au cimetière. Tout en rappelant qu'elles sont d'une durée de 30 ans, il propose au Conseil municipal de les vendre 50 € la concession. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

7- Prix de vente des barrières.

Le Maire informe le Conseil municipal que la commune de SAINT VAIZE souhaite acquérir 6 barrières. Le Conseil municipal, au vu de la facture d'acquisition, propose de les vendre au prix de 97 € pièce.

8- Déclaration préalable : délégation de signature.

Le Maire informe le Conseil municipal, du dépôt en son nom d'une déclaration préalable sur un bien lui appartenant. En application de l'article L422-7 du Code de l'Urbanisme, le Maire étant directement intéressé par l'autorisation à délivrer ne peut exercer lui même cette compétence, un membre du Conseil municipal doit être expressément désigné pour la délivrance de la déclaration préalable n°017-073-11-P0004. Le Conseil municipal désigne M. Jean-Luc MARCHAIS pour délivrer l'arrêté concernant la déclaration désignée ci-dessus.

9- Emprunt Caisse d'Epargne.

Le Conseil Municipal vote la réalisation à la Caisse Epargne Aquitaine Poitou Charentes d'un emprunt d'un montant de 180 000 € destiné à financer la consolidation d'une opération foncière réalisée en février 2008. Cet emprunt aura une durée de 20 ans. La Commune se libérera de la somme due à la Caisse Epargne Aquitaine Poitou Charentes par suite de cet emprunt, au moyen de trimestrialités payables aux échéances qui seront indiquées dans le contrat de prêt et comprenant la somme nécessaire à l'amortissement progressif du capital et l'intérêt dudit capital au taux fixe de 4,09 % l'an. Cet emprunt est assorti de frais de dossier d'un montant de 100 euros. La Commune aura le droit de se libérer par anticipation de tout ou partie du montant

du prêt. En cas de remboursement par anticipation, la Commune paiera une indemnité dont les caractéristiques sont précisées au contrat de prêt. La Commune s'engage à prendre à sa charge tous les impôts, droits et taxes présents ou futurs, grevant ou pouvant grever les produits de l'emprunt. L'emprunteur s'engage à dégager les ressources nécessaires au paiement des échéances et autorise le Comptable du Trésor à régler, à bonne date sans mandatement préalable, le montant des échéances du prêt au profit de la Caisse Epargne Aquitaine Poitou Charente. M. Christophe DOURTHE, Maire, est autorisé à signer le contrat de prêt au nom de la Commune et à procéder à tout acte de gestion le concernant.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2011

1- Autorisation d'ouverture d'une ligne de Trésorerie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'ouvrir un crédit de trésorerie d'un montant de 100 000 € auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan selon les conditions suivantes :

- * Durée : 1 an renouvelable par tacite reconduction
- * Taux : EURIBOR 3 mois + 0,95 %
- * Commission d'engagement : NEANT
- * Intérêts : payables trimestriellement, à la fin de chaque trimestre civil et calculés sur les sommes réellement utilisées.

* Frais de dossier : 150 €

La commune s'engage, pendant toute la durée de l'ouverture de crédit, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des intérêts et le remboursement des fonds utilisés. Les fonds seront versés à l'emprunteur, par virement à la Trésorerie de Saintes et Banlieue Municipale. M. Le Maire est autorisé à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2011

1- Autorisation d'ester en justice : délégation du Conseil municipal à M. le Maire.

M. le Maire indique qu'en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal peut déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, certaines de ses attributions, et ce en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, M. le Maire informant régulièrement le Conseil municipal de cette délégation.. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier par délégation à M. le Maire, pour la durée de son mandat, la charge d'intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas suivants :

- saisine et représentation devant les trois juridictions de l'ordre administratif
(Tribunal administratif, Cour administrative d'appel, Conseil d'état)
- saisine et représentation devant les juridictions civiles et pénales
(Tribunal d'instance, tribunal de grande instance, Cour d'appel, Cour de cassation)

2- Vente d'un bien immobilier : dépendance située "Aux Bacheliers".

Le Maire informe le Conseil municipal de la promesse de vente conclue entre la Commune et M. Julien MACOUIN pour l'acquisition du bien immobilier sis Chemin des Bacheliers, cadastré section AC n°114 et 115. A cela s'ajoute une partie des parcelles AC n°112 et 132, d'une superficie de 118m², cédée au prix de 3 540 €(30,00 €/le m²). Le bâtiment cité ci-dessus, d'une superficie de 96m² au sol plus étage ainsi qu'un hangar de 90m² sont vendus pour une somme de 45 000,00 € Le total de la transaction est donc de 48 540,00 € La présente délibération a aussi pour objet de faire apparaître la vente à M. et Mme Philippe VIEUILLE d'une parcelle de 31m² (issue de la division des parcelles AC n° 109, 111 et 112) à 30,00 € le m². Elle complète donc celle intervenue le 17 janvier 2011. De ce fait la somme totale à verser par M. et Mme Philippe VIEUILLE à la Commune est de 140 930,00 € Le Conseil municipal autorise le Maire ou son représentant à signer les actes à intervenir

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2011

1- Signature d'un bail emphytéotique entre la SNC UIRA et la Commune.

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la SNC UIRA, Société qui procède à l'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit du Groupe Scolaire, propose à la Commune de signer un bail emphytéotique administratif. Il donne lecture du dit bail. Le Conseil en accepte les termes et autorise le Maire ou son représentant à le signer.

2- S.I.T.U : désignation des délégués.

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 10 Mai 2010, la Commune a souhaité adhérer au S.I.T.U. Il convient donc de désigner au sein de l'Assemblée les délégués titulaires et suppléants qui siégeront au Conseil d'Administration. M. DOURTHE et M. COUTEAU sont désignés délégués titulaires. Mme DURAND et M. DESTREGUIL sont désignés suppléants.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2011

1- Vote du Compte Administratif 2010 de la Commune.

Après sa présentation par M. Bernard COUTEAU, Maire-Adjoint, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2010 établi par le Maire.

2- Approbation du Compte de Gestion du Receveur pour la Commune.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion établi par le Receveur.

3- Affectation du Résultat de la Commune.

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 (tome II, titre 3 chapitre 5). Après avoir approuvé, le 28 avril 2011 le compte administratif 2010 qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de 117 923,26 €

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution global de - 104 135,78 €

La reprise du solde du budget "Lotissement des Grands Champs" de - 22 065,29 €

- un solde de restes à réaliser dépenses de 40 823,62 €

- un solde de restes à réaliser recettes de 0 € entraînant un besoin de financement de 167 024,69 €

VU les états de restes à réaliser au 31 décembre 2010

CONSIDERANT les besoins recensés pour l'exercice 2010

- décide d'affecter au budget de l'exercice 2011 le résultat comme suit :

report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) de 0 €

Affectation au 1068 : 117 923,26 €

M. le Maire présente la section de fonctionnement du Budget Primitif 2011 et par la suite la section d'investissement qui s'équilibrent ainsi :

- dépenses et recettes de fonctionnement : 644 800,00 €

- dépenses et recettes d'investissement : 498 326,26 €

4- Vote du Compte Administratif 2010 du Lotissement "Les Grands Champs".

Après sa présentation par M. Bernard COUTEAU, Maire-Adjoint, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2010 établi par le Maire.

5- Approbation du Compte de Gestion du Receveur pour le Lotissement "Les Grands Champs".

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion établi par le Receveur.

6- Budget annexe du Lotissement des Grands Champs : reprise du Résultat de l'exercice 2010 au budget 2011 de la Commune suite à dissolution.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que le budget annexe du Lotissement des Grands Champs a été clôturé le 31/12/2010. Suite à cette dissolution, le résultat de l'exercice 2010 sera repris au budget 2011 de la Commune de la façon suivante :

Section d'investissement : - 22 065,29 €

Ce qui donne comme résultat final au budget communal (avec reprise des résultats globalisés de la la Commune et du Lotissement) : - 167 024,69 € (Restes à Réalisés inclus)

7- Vote du taux des taxes.

Le Conseil municipal décide d'augmenter de 1,5% le taux de la taxe d'Habitation et du Foncier Bâti. Le taux du Foncier Non Bâti reste inchangé.

	Taux 2010	Taux 2011	Produit attendu pour 2011
Taxe d'Habitation	10,65	10,81	155 012
Foncier Bâti	21,12	21,44	172 845
Foncier non Bâti	41,60	41,60	10 982
		Total	338 839

8- Vote des subventions 2011.

Après examen des différentes demandes, le Conseil municipal décide d'octroyer les subventions suivantes :

Ass. Dle pour la lecture Bibliobus 170 €
Les Restos du Cœur 100 € 6

Secours Catholique	60 €
Collège A. d'Aubigné 19 €X 16 élèves	304 €
APMAC	77 €
ONAC	60 €
ADMS 35 €X 6 élèves	210 €
Foyer Rural	600 €
La Boule Bussacaise	340 €
Section Jumelage du Foyer Rural	1 000 €
ACCA	100 €

TOTAL :	3 021 €

Cette somme sera prévue au C/6574 du Budget Primitif 2011.

9- Legs Couprie.

Le Maire invite le Conseil municipal, conformément aux dispositions du testament de M. Jean COUPRIE, à désigner une jeune fille devant bénéficier, en 2011, des arrérages du legs de 3 811,23€ fait par le susnommé à la Commune. Le Conseil municipal, après examen du dit testament, désigne à l'unanimité Mademoiselle Camille ROY née le 21 mai 1992, pour recevoir le dit legs.

10- Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires allouée à la secrétaire de mairie.

Le Maire rappelle au conseil que la secrétaire de mairie bénéficie depuis quelques années d'une indemnité

forfaitaire pour travaux supplémentaires ainsi calculée:

$$2\,545,46 \text{ €X } 33 = 2\,400,00 \text{ €}$$

35

Le Conseil accepte le versement de cette indemnité.

11- Adhésion de la Communauté de Communes du Pays Santon au Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) d'Aunis et des Vals de Saintonge.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Santon a approuvé, lors de sa séance du 17 mars 2011, une proposition d'adhésion au SMICTOM d'Aunis et des Vals de Saintonge pour le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés. La Communauté de Communes du Pays Santon détient, au vu de l'article B2-a de ses statuts, la compétence "élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés". A ce jour, la Communauté de Communes du Pays Santon collecte et traite ces déchets en régie, le traitement des déchets étant effectué à l'usine de traitement de située à CHERMIGNAC. Depuis deux ans, le système de traitement des déchets ménagers de la Communauté du Pays Santon ne permet plus techniquement de s'inscrire dans le respect des normes en vigueur. De plus, la situation réglementaire fragile du site au regard des autorisations d'exploitation ne permet pas à la Communauté de Communes du Pays Santon d'envisager sa pérennité en l'état actuel. Aussi, dans un contexte technique et économique difficile, la

Communauté de Communes du Pays Santon doit se prononcer sur ces nouvelles modalités de traitement des déchets collectés sur son territoire. La Communauté de Communes du Pays Santon a mené des études qui ont abouti à l'examen de différents scénarii d'évaluation : des solutions de construction de nouvelles unités en maîtrise d'ouvrage ainsi qu'une alternative de partenariat avec un syndicat mixte. A l'issue d'une analyse multicritères des différents scénarii envisageables, il est proposé de retenir la solution de l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Santon au SMICTOM d'Aunis et des Vals de Saintonge et de lui transférer la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés comprenant les opérations de transport et de tri et ce, à compter du 1er janvier 2012. Le SMICTOM d'Aunis et des Vals de Saintonge est un syndicat mixte composé des communes d'Ardillières, Ballon, Ciré d'Aunis, Chaniers et des communautés de communes de Surgères, de la Plaine d'Aunis, du Pays Marandais, du Canton de Courçon, de Canton de Loulay, d'Aulnay de Saintonge, de Saint Hilaire de Villefranche, du Canton de Saint Jean d'Angély, du Pays Savinois, du Val de Trézence, de la Boutonne à la Devise, du Pays de Matha, de l'Ile de Ré. Il exerce, au titre de ses compétences obligatoires, le traitement des déchets ménagers et assimilés qui comprend l'ensemble des opérations d'étude, de conception, de réalisation et d'exploitation des traitements nécessaires à l'exécution du service. En outre, il est habilité, dans le cadre de ses compétences optionnelles, à exercer la collecte des déchets ménagers et assimilés comprenant l'ensemble des opérations d'études, de conception, de réalisation, d'exploitation des collectes nécessaires à l'exécution du service, ainsi que la réalisation et la gestion des déchetteries. Son périmètre de traitement est de 139 000 habitants et son périmètre de collecte est de 121 000 habitants. Pour assurer la compétence traitement des déchets ménagers, le SMICTOM exploite deux incinérateurs situés sur la communes de Surgères et de Paillé. Confié à des opérations extérieures, le tri des emballages est effectué dans les centres de tri situés à Châteaubernard et à La Rochelle. Aussi, comme l'autorisent les textes, il est proposé de transférer au SMICTOM d'Aunis et des Val de Saintonge la seule compétence traitement des déchets ménagers et assimilés comprenant les opérations de transport et de tri. Il est précisé que le transfert de cette compétence entraîne le transfert des biens et équipements, personnels et contrats qui y sont rattachés conformément aux articles L.5211-18 II et L.5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le SMICTOM d'Aunis et des Vals de Saintonge est ainsi substitué de plein droit à la Communauté de Commune du Pays Santon, à la date du transfert de la compétence, dans

toutes les délibérations et tous les actes de la Communauté. De ce fait, l'usine de traitement située à Chermignac et le CET de classe III situé sur la commune de Le Douhet seraient mis à la disposition du SMICTOM d'Aunis et des Vals de Saintonge. Il est précisé que sur le site de Chermignac, le SMICTOM d'Aunis et des Vals de Saintonge prévoit d'aménager des aires pour le transfert des déchets ménagers résiduels, des emballages, du papier et du verre. La plateforme de tri du tout venant de déchetteries de l'Ecosite à Saintes y sera également transférée. L'activité de compostage des déchets verts sera maintenue sur le site de Chermignac. Le transfert comprend donc le traitement des déchets suivants :

- les déchets collectés en porte à porte et en point d'apport volontaire : déchets ménagers résiduels, les emballages, le papier, le verre et les bio déchets,
- les déchets collectés en déchetteries : le tout venant, les végétaux, les inertes, le bois, la ferraille, le carton, les huiles, les déchets ménagers spéciaux, les déchets d'équipements électriques et électroniques.

Par ailleurs, tous les contrats en cours conclus par la Communauté de Communes du Pays Santon relatifs à l'exercice de la compétence seraient transférés audit syndicat y compris le contrat ECO EMBALLAGES. Enfin, le personnel affecté à l'activité de traitement ferait également l'objet d'un transfert au SMICTOM d'Aunis et des Vals de Saintonge. Cette question a fait l'objet d'une présentation au Comité Technique Paritaire de la Communauté le 10 mars dernier. S'agissant du financement, celui-ci resterait du ressort de la Communauté de Communes, étant précisé que le syndicat fonctionne par appel de contributions auprès de ses membres adhérents. Dans ce cadre, le SMICTOM d'Aunis et des Vals de Saintonge propose pour 2012 les montants suivants de cotisation :

- pour le traitement des déchets de la Communauté de Communes du Pays Santon collectés en porte à porte et en point d'apport volontaire : 24 €/ habitant,
- pour le traitement des déchets de déchetteries de la Communauté de Communes du Pays Santon : 7€/ habitant

En cas d'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Santon au SMICTOM d'Aunis et des Vals de Saintonge, la Communauté de Communes serait représentée au sein du syndicat en proportion de sa population actuelle. Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Santon au SMICTOM d'Aunis et des Vals de Saintonge, au 1er janvier 2012, pour la compétence traitement des déchets des ménages et déchets assimilés comprenant les opérations de transport et

de tri. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette proposition.

12- S.I.G. : groupement de commandes pour la numérisation des documents d'urbanisme

Le Maire expose que,

En vue du marché de numérisation des documents d'urbanisme, le Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane, dans un souci de cohérence territoriale, de compatibilité avec l'outil de consultation SIG qu'il met à disposition des collectivités de son territoire et de recherche d'économie d'échelle, assurera la coordination de l'ensemble de l'opération. De ce fait, il est nécessaire de constituer un groupement de commandes avec l'ensemble des communes souhaitant faire numériser leur document d'urbanisme, pour la durée du marché. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir une convention constitutive du groupement de commandes qui en définira l'objet, les missions, ainsi que les modalités financières. Compte-tenu du nombre important de collectivités membres du groupement, et conformément à l'article 8.VII du Code des Marchés Publics, il est proposé de confier la signature, la notification et l'exécution du marché au Pays de Saintonge Romane, coordonnateur du groupement, pour le compte des membres de ce même groupement.

Il convient de surcroît, de faire appel à une Commission d'Appel d'Offres (CAO) qui sera chargée de la sélection du prestataire dans le cadre de cette commande. Conformément à l'article 8-VII du Code des Marchés Publics, il est proposé de désigner la CAO du Pays de Saintonge Romane, coordonnateur, comme Comité de Sélection du groupement de commandes. Les données ainsi créées seront la propriété des communes commanditaires. Cependant, compte tenu de la nature des données produites et de l'intérêt pour d'autres organismes de pouvoir en disposer (services instructeurs, bureau d'études,...), il est nécessaire d'établir une convention d'échange de données urbanisme. Cette convention établit les règles d'utilisation pour les bénéficiaires de ces données et les modalités de diffusion des données par le Pays de Saintonge Romane, qui les centralise au sein de son SIG. Le Conseil Municipal, invité à se prononcer, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ approuve la convention constitutive du groupement de commandes et autorise Monsieur le maire à la signer

➤ désigne la CAO du Pays de Saintonge Romane, coordonnateur, comme Comité de Sélection du groupement de commandes

➤ réserve les crédits budgétaires nécessaires pour la réalisation de l'opération

➤ approuve la convention d'échanges de

données urbanisme et autorise Monsieur le maire à la signer

13- Convention Commune /Comité des Œuvres Sociales : acceptation de l'avenant.

Le Maire rappelle au Conseil municipal la convention passée entre la Commune et le Comité des Œuvres Sociales en date du 3 Juillet 2007. Il fait savoir que l'article 3 "subvention de fonctionnement" se doit d'être modifié suite à la modification du montant de l'adhésion à payer par la Collectivité d'une part et par l'agent d'autre part. Le Conseil accepte les termes de cet avenant ainsi que la parité 80% pour la collectivité et 20 % pour l'agent.

14- Groupama : remboursement des frais d'huissier et honoraires de l'avocat.

Le Maire informe le Conseil municipal que la Compagnie d'assurance GROUPAMA a procédé au remboursement des frais de l'huissier et de l'avocat liés au dossier Commune/ROULIN. Le montant

total du remboursement s'élève à 1 336,40 €(260,00 € pour l'intervention de l'huissier et 1 076,40 pour les honoraires de l'avocat). Le Conseil municipal accepte cette indemnisation.

15- Questions diverses.

➤ *Travaux neuf d'éclairage Public*

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de remplacer 6 candélabres vétustes situés au Centre Bourg (dossier n°073104). Le total de l'opération s'élève à 2 810,54 € La part laissée à la charge de la Commune est de 1 405,27 € et sera remboursée en 5 annuités.

➤ *Complément d'éclairage*

Le Maire informe le Conseil municipal que suite à de nouvelles constructions il convient de prévoir des 2 points d'éclairage supplémentaires au lieu dit Choisy pour un montant de 425,93 € et 3 points supplémentaires au lieu dit Chez Judet pour un montant de 659,95 €

A propos du haut débit à Bussac sur charente...

Le Conseil général a promis 2 méga pour tous les Charentais-maritime...au même tarif sur l'ensemble du département ; ceci s'est avéré impossible, les techniques sont en effet différentes (ADSL, Wimax, satellite...) et les prix d'accès aussi.

Tous les Charentais-maritime ne sont donc pas à égalité car les uns disposent du haut débit par la technique de l'ADSL avec téléphone illimité et télévision tandis que les autres n'ont que 2 méga sans téléphone ni télévision....

Notre commune est hélas très mal située par rapport aux installations des centraux de l'opérateur historique public (France télécom) et peu de Bussacais bénéficient de l'ADSL.

Les entretiens réguliers du Maire avec le délégataire 17 numérique, les interventions répétées qu'il a faites en séance publique du Conseil général (consultables aux archives) n'ont pas abouti car le Département refuse de financer les installations qui permettraient à l'ensemble de la population bussacaise d'accéder à l'ADSL.

Le Président Bussereau a seulement proposé d'aider les communes dans son discours d'intronisation à la suite des dernières élections cantonales mais il vaudrait mieux que le Département finance lui-même cet accès de tous les Charentais-maritime, ce que l'opposition avait proposé dans son programme si elle devenait majoritaire.

En effet, l'opérateur Orange propose une technologie de renforcement du débit lorsque l'on s'éloigne du central de départ ; son intervention sur une installation ne se ferait que si il y avait «derrière le central renforcé» environ trois cents lignes éligibles....ce qui n'est pas le cas chez nous....comment reprocher à une entreprise privatisée qu'elle se comporte comme une entreprise privée?

La technologie 4 G permettra peut-être de gagner en puissance de connexion en attendant, mais les schémas numériques des collectivités locales ne prévoient pas le haut débit pour tous avant 2015 au plus tôt....

Le combat continue ; le Maire et les élus du conseil poursuivent leur action afin d'obtenir gain de cause et un accès identique pour tous au meilleur prix. au plus vite.

Etat civil



Naissance

Bussac-info est heureux de saluer la venue de :

- Léo BRETAUD né le 31 janvier 2011, fils de M. BRETAUD Loïc et Mme GUY Elodie, 33C Chemin des Judets
- Basil DOREAU né le 1er avril 2011, fils de M. et Mme DOREAU Frédéric, 50 Chemin de la Rétorie

Mariage

Bussac-info présente ses meilleurs vœux de bonheur à :

- Patricia LACAPE et Marc-Benoit DAVIGNON qui se sont unis le 16 avril 2011

Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- M. Jean-Claude BRETAUD décédé le 11 février 2011 à SAINTES

LE RECENSEMENT DES L'AGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Après la journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mel : bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr

Tél : 05.49.00.24.12

Fax : 05.49.00.24.50

Courrier : Bureau du Service National de Poitiers

Quartier Aboville

BP 647

86023 POITIERS CEDEX

OBJECTIF CITOYEN



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???

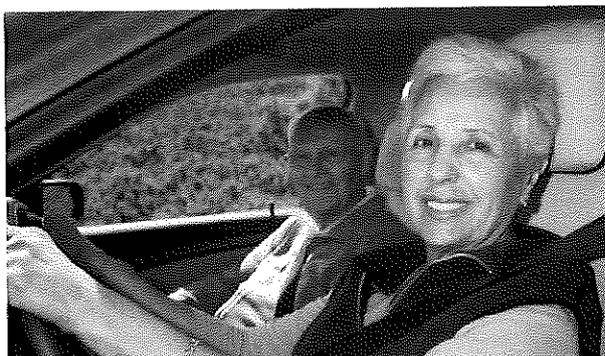


SGA

INFO CDC ...

Stages seniors : en route vers la tranquillité !

S'engager sur un rond-point, reconnaître les signes de la fatigue, s'insérer sur une bretelle d'autoroute... Que l'on soit jeune apprenti ou conducteur confirmé, il n'y a pas d'âge pour dédramatiser la conduite !



Partant de la volonté de sensibiliser les séniors à la conduite, notamment lors de leurs trajets sur autoroute, l'Association Saintaise de Prévention et de Sécurité Routière, la Communauté de Communes du Pays Santon, la Gendarmerie Nationale et Autoroutes du Sud de la France organisent deux stages de sensibilisation les jeudis 7 avril et 11 octobre 2011. Intitulés « en route vers la tranquillité » ils aborderont 3 thématiques :

- la santé et la conduite à travers l'intervention d'un médecin spécialiste,
- des conseils de bonne conduite au volant,
- les coulisses de l'autoroute.

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez participer à ces stages ? Remplissez le bulletin d'inscription ci-joint et renvoyez-le à la Communauté de Communes du Pays Santon, 4 avenue de Tombouctou, 17100 Saintes.

Vous pouvez également vous inscrire par téléphone au 05.46.93.41.50 et sur www.cc-pays-santon.fr.

Demandez votre composteur gratuit !

Vous souhaitez composter vos déchets à domicile ? La Communauté de Communes du Pays Santon vous accompagne en vous fournissant gratuitement un composteur.

Pour inciter à la pratique du compostage domestique, la Communauté de Communes du Pays Santon fournit gratuitement des composteurs à la population. Pour les récupérer, il suffit de se rendre aux permanences hebdomadaires du maître composteur qui ont lieu le :

- **mercredi de 13h30 à 17h**
- **vendredi de 13h30 à 17h**

Pour en savoir plus : contactez Mathilde Colombier au 05.46.98.07.19

CINQ BONNES RAISONS DE COMPOSTER

- **Un engrais gratuit** : fabriquer son compost avec ses déchets est une solution économique !
- **Un engrais riche et sain** : le compost est plus efficace que l'engrais minéral
- **Moins de trajets en déchetterie** : j'utilise mes déchets verts pour le compost, donc je vais moins souvent en déchetterie.
- **Un geste pour l'environnement** : économique, le compost est aussi écologique
- **Une « fabrication » à domicile** : j'utilise un produit « maison » pour cultiver mes plantes.

L'écobus dans les communes

L'écobus de la Communauté de Communes s'arrêtera dans toutes les communes pour sensibiliser la population aux gestes de tri. Voici le calendrier de ses déplacements pour Bussac sur Charente et ses communes avoisinantes :

	emplacement	dates
SAINTES	foire mensuelle de 8 h à 17 h	4 avril - 6 juin-5 sept
BUSSAC	école 16 h 30 - 17 h 30	06-sept
FONTCOUVERTE	école 16h15 - 17 h	31-mai
LE DOUHET	école 16h - 17 h	04-oct
ST VAIZE	école 16h - 17 h	21-juin
VENERAND	marché mardi 15 h 30 à 19 h	03-mai

Rando-découverte : rendez-vous le 19 juin !

C'est le 19 juin à Colombiers et la Jard qu'aura lieu la sixième édition de la Rando-Découverte du Pays Santon. Cette année encore deux circuits sont proposés : un parcours vélo et une randonnée pédestre.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Pays Santon organise sur ses sentiers de randonnée une balade familiale, gratuite et ouverte à tous. Objectif de ce rendez-vous annuel, baptisé « Rando-découverte du Pays Santon » : proposer aux habitants un parcours ludique à vélo et à pied pour découvrir les circuits communautaires. Au départ de la randonnée, les participants se voient remettre un questionnaire auquel ils doivent répondre avec l'aide de différents personnages rencontrés sur le parcours. Une troupe de théâtre est en effet spécialement engagée pour agrémenter la randonnée de petites saynètes drôles et surprenantes.

Après Saintes en 2010, la manifestation aura lieu cette année sur les sentiers de La Jard et Colombiers. La boucle vélo, longue de 19 kms, est accessible à tous et ne nécessite pas forcément de disposer d'un VTT. Le circuit piéton fait lui 8 kms mais les plus chevronnés pourront, s'ils le souhaitent, parcourir à pied l'intégralité de la randonnée vélo.

Quoi qu'il arrive, la Rando-Découverte n'est pas une compétition sportive et chacun est invité à se balader à son rythme ! Une pause-déjeuner, organisée le midi à mi-parcours, permet à tous les participants qui le désirent de se restaurer à des tarifs accessibles. L'inscription à la Rando-découverte se fait sur place le jour même entre 9h30 et 11h30. Elle est libre et gratuite.



Infos pratiques

Voici tout ce qu'il faut savoir pour participer à la Rando-découverte

Date : 19 juin **Lieu de départ** : la place de l'église à Colombiers

Heures de départ :

Pour le circuit vélo : de 10h30 à 11h30

Pour le circuit pédestre : de 9h30 à 10h30

Inscriptions : les inscriptions sont gratuites et se font sur place le jour même.

Repas : l'équipe vous propose de vous restaurer à mi-parcours grâce aux repas préparés par le comité des fêtes de Colombiers. Les repas sont payants mais très accessibles !

Stationnement : vous pourrez laisser votre véhicule sur le terrain de foot de Colombiers et rejoindre, à pied ou à vélo, le point de départ de la randonnée.

Plus d'infos sur www.cc-pays-santon.fr et par téléphone au 05.46.93.41.50 (demander Mathieu)

CA S'EST PASSE À BUSSAC...

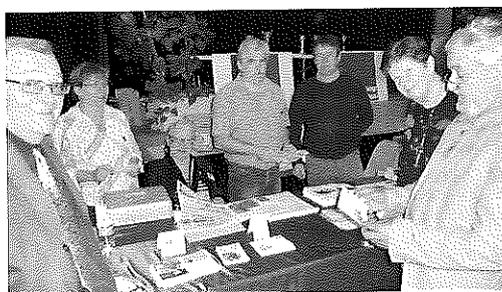
La fête du timbre les 26 et 27 février



L'amicale philatélique de Saintes a organisé la journée départementale du timbre dans notre commune et a organisé une remarquable exposition pendant le week-end....

Nous avons ainsi pu admirer les vieilles cartes postales de la commune, les collections privées des philatélistes saintais et des voisins venus en ami pour participer à cette fête.

Mr et Mme Mauret, anciens Bussacais, ont grandement contribué à la réussite de cette manifestation dans notre commune à la quelle ils restent très attachés.



Célébrations des 19 Mars et 8 mai

Les élus et les anciens combattants de la FNACA se sont réunis au monument aux morts afin de célébrer la fin du conflit de la guerre d'Algérie.

Un dépôt de gerbe a été organisé, qui rend ainsi hommage aux combattants, aux veuves et orphelins victimes de cette guerre.

Le 8 mai a de nouveau été l'occasion de commémorer l'armistice de la guerre 1939-1945.



Une Bussacaise à l'honneur

Depuis la sortie de son 1^{er} livre il y a maintenant presque 3 ans, Virginie Begaudeau, jeune Bussacaise de 21 ans, a terminé ses études tout en poursuivant l'écriture de son roman, donnant ainsi une suite à « Mlle Elisabeth ». Écrit en 5 mois « Le grand secret » continue l'histoire de son héroïne et met un point final à cette saga. Terminé depuis 2009, elle ne l'avait pas encore édité donnant priorité à ses études. Ces dernières étant achevées depuis quelques mois, elle a décidé d'à nouveau franchir le pas de l'édition, chose faite depuis mars..La sortie en librairie à Saintes avec séance de dédicaces à la Maison de la Presse, est prévue pour le 28 mai à partir de 15h. En dehors de cette vente locale son livre peut se commander par internet sur le site www.lulu.com.

Durant ses études, son expérience dans le monde du travail l'a amenée à écrire un livre témoignage « Adieu blanche neige » portant sur les conditions de l'apprentissage et de ses désillusions. Ce livre est actuellement en cours d'édition.

Son actualité est son 4^{ème} roman qui devrait être terminé fin juin. Il va s'intituler « Amadeus ou le requiem de Michel Ange ». Il s'agit cette fois d'un roman noir traitant de l'hystérie, de l'obsession et du fanatisme artistique. Cette fiction lui a été inspirée par le phénomène suscité par « Mozart l'opéra rock » et des confidences qu'elle a pu recueillir auprès de son interprète principal, Mikael Angelo Loconté.

Cette fois, elle espère trouver un éditeur qui lui proposera une sortie du livre sur tout le territoire. Bien que Virginie veuille faire de l'écriture son métier, elle est également lucide sur les difficultés qu'elle peut rencontrer. Selon la suite qui sera réservée à ce dernier roman, elle a également envisagé la possibilité de partir 1 an aux USA comme jeune fille au pair tout en suivant un cycle universitaire de littérature et théâtre. Cela lui permettra à son retour, de « monter à Paris » et chercher un travail dans son domaine de prédilection.

En attendant, elle continue chaque nuit, à taper sans relâche sur son clavier, casque sur les oreilles, car elle adapte la musique qu'elle écoute à l'atmosphère de ses chapitres, histoire de rester dans l'ambiance de son histoire...*Hors de question, me dit-elle, de mettre « Y a de la joie » de Charles Trenet, lorsque j'écris un passage dramatique !!!* Je connaissais l'importance de la musique dans un film, mais apparemment les livres ont également la leur, même si elle n'est audible que dans l'oreille de l'écrivain...Nous espérons que Mozart et son opéra rock porteront chance à Virginie et que d'autres mélodies viendront guider sa plume ...



Des Nouvelles de la Bibliothèque...

Adresse : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)

C'est une bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture au public : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 heures

Horaires d'ouverture à l'école : tous les mardis de 14h à 16h30 et vendredis de 15h à 16h30

Téléphone : 05 46 97 18 14

Inscriptions : Gratuité à tous les étudiants (quelque soit l'âge) et 5 euros pour les autres personnes

Nous sommes toujours là, les neuf bénévoles, fidèles au poste pour satisfaire votre soif de lecture.

Les livres vous attendent, serrés sur leurs étagères. En effet la bibliothèque commence à devenir trop exiguë pour contenir tous nos ouvrages.

Nous venons d'effectuer les achats des dernières nouveautés en essayant de contenter le plus grand nombre de nos lecteurs, disons plutôt nos lectrices car les hommes boudent la bibliothèque, c'est dommage, nous serions enchantées de les recevoir.

Le bibliobus a fait sa halte habituelle chez nous, ce qui nous a permis de renouveler un grand nombre de livres.

N'hésitez pas, pour 5 euros par an pour les adultes, gratuit pour les enfants, venez vous plonger dans l'univers du rêve et du dépaysement.

Nouveauté :

Pour les amateurs de Mangas, la bibliothèque dispose de plusieurs albums.



Vie paroissiale

Nous regrettons amèrement qu'il n'y ait pas eu cette année une messe à l'église de Bussac pour le dimanche des Rameaux. C'est une fête qui rassemble habituellement beaucoup de monde, une fête où chacun aimait venir faire bénir ce brin de buis qu'il portait au cimetière et en gardait à la maison toute l'année.

Une tradition sans doute, mais aussi un acte de foi ; ce brin béni représente une présence de l'Eglise chez soi.

Voici quelques informations concernant les nouveaux horaires des messes du secteur Saintes-Est :

Les messes sont assurées les 4 premiers samedi du mois à 18h30.(heure d'été)

Les mois impairs :Le deuxième samedi à la Chapelle des Pots

Le quatrième samedi à Bussac (28 mai et le 23 juillet)

Les mois pairs : Le deuxième samedi à Foncouverte

Le quatrième samedi à Saint Vaize

A Chaniers le premier et le troisième samedi du mois.

Une messe est assurée tous les dimanches à l'Abbaye aux Dames à 10h30

Pour plus de renseignements, les horaires des messes sont affichées à la porte de l'église.

Et le lundi 15 août, fête de l'Assomption, les paroissiens se retrouveront pour fêter Marie à 18 heures suivie comme d'habitude d'un pique-nique sur la place de l'église.

Jackie et Josiane

Le point sur les travaux ...

Le printemps a permis la réalisation de travaux de voirie dans différents secteurs de la commune.

Une partie du chemin rural de l'Escambouille a été empierré par les employés communaux afin de le rendre plus carrossable.

Afin d'améliorer l'écoulement des eaux sur le chemin du bois Perrin, un busage a été réalisé sous la chaussée. Cela permettra de canaliser l'eau dans le fossé afin de limiter la dégradation par le ruissellement.

L'arrivée du printemps laisse apparaître les dégâts occasionnés sur la voirie par les conditions météorologiques de l'hiver. Les réparations les plus urgentes ont été réalisées.

Le budget communal prévoit cette année un effort particulier dans ce secteur afin de maintenir un entretien satisfaisant des 30 kilomètres de voies communales.

Un aménagement a été réalisé à l'angle du parking d'Oron la ville. Le mur de soutènement ainsi que la clôture ont été entièrement refaits. Cela améliore la sécurité des enfants qui utilisent l'arrêt de bus de l'école et donne à cet endroit un meilleur aspect.

Ce chantier a également permis de remettre la signalétique de la Saintonge romane verticale, elle avait tendance à pencher légèrement vers la droite, mais seuls les initiés l'avaient vu...

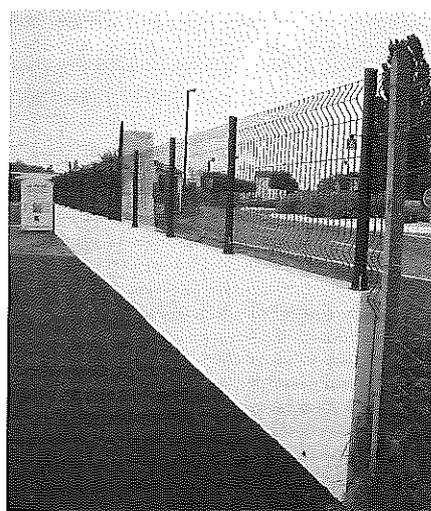
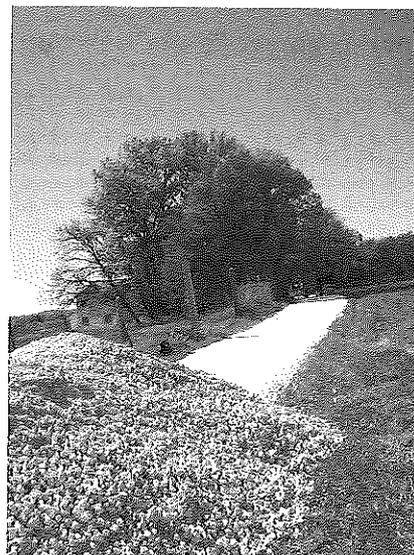
Travaux à l'école

Comme durant chaque période de vacances scolaires, les employés communaux profitent de l'absence des élèves pour réaliser les travaux nécessaires dans les locaux de l'école.

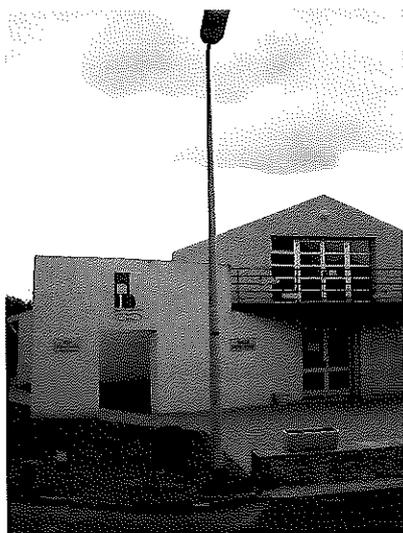
La classe de petite section a été repeinte. Le choix des couleurs a été laissé à l'appréciation de l'enseignante de la classe. Le résultat est particulièrement réussi, et les élèves devraient être dans les meilleures conditions pour poursuivre l'année.

Les toits de l'école ont été équipés de panneaux photovoltaïques. Les travaux préparatoires avaient été réalisés depuis l'été dernier. La commune a choisi la formule d'une location de la toiture à la société UIRA. Un bail a été signé entre la commune et la société pour une durée de 20 ans. A l'issue de cette période, les installations seront rétrocédées à la commune sans contrepartie.

Le raccordement définitif au réseau Edf interviendra dès que possible.



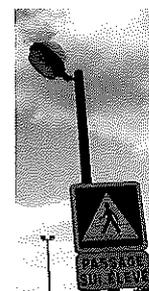
Eclairage public



Les utilisateurs de la salle municipale ont fait remarquer à la municipalité que depuis l'extinction de l'éclairage public la nuit le 21 juin 2010, il était plus difficile de rejoindre les véhicules stationnés sur la place d'Oron la ville lors des soirées organisées à la salle municipale.

S'agissant d'éclairage public, la commune se devait de traiter avec le Syndicat d'électrification pour résoudre ce problème.

Il est prévu l'installation d'une commande manuelle pour les points d'éclairage de la place dans les prochains jours.



Sur la RD 114, le passage piéton situé près des Maillaux va être équipé d'un projecteur du même type que ceux utilisés en centre bourg. Celui-ci devrait améliorer la sécurité des collégiens et des lycéens utilisateurs de ce passage piéton.

Dans le secteur de la Rétorie, la construction de quelques maisons fait apparaître une faiblesse du réseau électrique. Le Syndicat d'électrification a donc programmé un renforcement du réseau dans ce secteur à partir de Jarry.

La commune a souhaité que ces travaux permettent l'enfouissement des réseaux sur la RD 234 et sur le chemin de la Rétorie.

Ainsi, l'ensemble des lignes EDF et France Télécom va disparaître. De plus cette opération s'accompagnera de la pose de candélabres.

Les études sont en cours, les travaux seront programmés dès que possible.

Enfin, le remplacement de certaines lanternes vieillissantes en centre bourg et la pose de nouveaux points d'éclairage à Choisy et chez Judets ont été programmés.

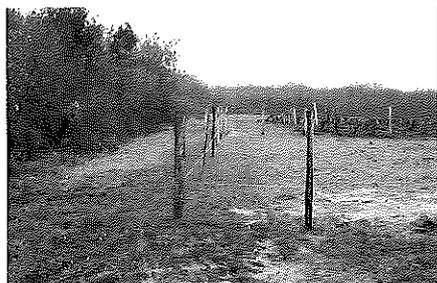
Espaces verts

Malgré le déficit très important de la pluviométrie, le tracteur tondeuse et les débroussailleuses sont en action car l'herbe pousse.....



Chemins ruraux

La commune de Bussac possède 30 kilomètres de chemins ruraux. Ils sont indispensables à l'activité agricole. Ils permettent également aux promeneurs de parcourir des sites remarquables de la commune. Les chemins ruraux font partie du domaine privé de la commune, ils sont mis à disposition de tous.



Parfois, ils sont l'objet de litiges entre la Commune et certains riverains.

Actuellement, pour trois de ces chemins, la commune a lancé des actions en justice contre des particuliers pour en conserver la jouissance et pour que l'ensemble des Bussacais puisse continuer à les emprunter.

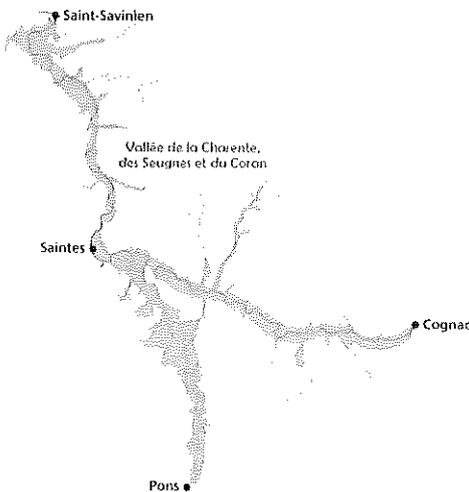
Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ces démarches.

Natura 2000 à Bussac sur Charente.

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats.

La « **Moyenne Vallée de la Charente, Seignes et Coran** » a le privilège de faire partie du réseau européen Natura 2000 :

- ❖ Parce qu'avec 118 espèces déterminantes (68 animales et 50 végétales), elle se place au 6^{ème} rang des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique du Poitou-Charentes.
- ❖ Parce que parmi elles, 45 espèces animales, 1 espèce végétale et 17 habitats naturels ont un niveau de rareté européen.
- ❖ Parce que 5 espèces se sont raréfiées au point d'être en voie d'extinction mondiale ou européenne, de même que 3 habitats naturels : le Râle des genêts, le Vison d'Europe, l'Angélique à fruits variables, la Grande mulette, la Rosalie des Alpes, la Cladiaie tourbeuse, les Frénaies alluviales et les Pelouses rupicoles calcaires.
- ❖ Et enfin parce que, à l'échelle mondiale, l'Angélique à fruits variables n'existe que dans 3 autres estuaires français : la Loire, la Gironde et l'Adour.



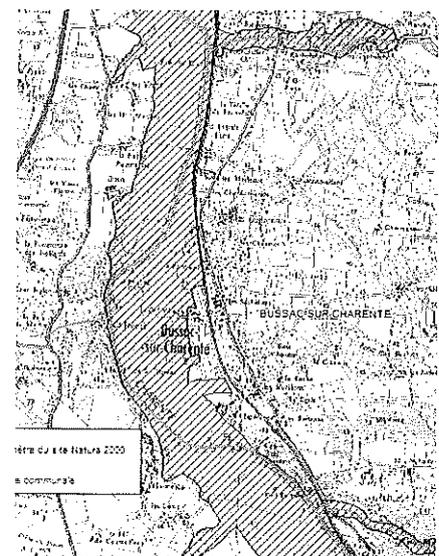
La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable qui tient compte des préoccupations économiques et sociales. Différents outils sont à disposition des acteurs et propriétaires du territoire : les contrats Natura 2000, la Charte Natura 2000, les Mesures agroenvironnementales territorialisées.

En particulier, la Charte Natura 2000 permet aux signataires de valoriser leurs bonnes pratiques actuelles et d'adapter, avec un coup de pouce, celles qui peuvent le devenir. Cet outil peut donner accès, surtout pour les propriétaires, à certaines exonérations fiscales et à certaines aides publiques. En milieu forestier, la signature de la charte permet d'obtenir une garantie de gestion durable.

En février 2011, la commune de Bussac sur Charente s'est engagée dans les chartes Natura 2000 suivantes :

- **Sensibilisation/ valorisation du patrimoine naturel** : cette charte vise à sensibiliser les habitants et usagers au caractère remarquable et fragile des espèces et espaces et ainsi de contribuer à une meilleure préservation du site Natura 2000.

- **Entretien des bords de routes et chemins** : les bords de routes et de chemins, dans la vallée, constituent des refuges pour plusieurs espèces de faune et de flore, ainsi que des voies de déplacements linéaires. Leur entretien systématique ou trop intensif (largeur d'entretien surdimensionné, entretien trop régulier) peut aboutir à un appauvrissement important de la faune et de la flore. La commune a choisi d'effectuer un entretien respectueux du cahier des charges Natura 2000 sur les routes et les chemins situés à l'ouest de la route D114 (à l'exception du chemin menant au cimetière).



Localisation du site Natura 2000 commune de Bussac sur Charente

Pour plus d'informations : site web : <http://pc70valcharente.n2000.fr>
ou Justine Coulombier, animatrice Natura 2000 au 05.46.82.12.34 (justine.coulombier@lpo.fr)

Savez-vous ce qu'est une espèce invasive ?

Depuis que l'homme voyage et pratique le commerce, il transporte, volontairement ou non, tout un cortège d'espèces animales ou végétales qui peuvent ainsi s'implanter sur de nouveaux territoires. Les introductions sont souvent, à l'origine, volontaires, comme c'est le cas pour le Ragondin, importé pour sa fourrure. La plupart des espèces introduites dans un nouvel environnement ne survivent pas et finissent par disparaître. Mais quelques unes, plus résistantes, profitent de conditions de vie adaptées et des déséquilibres écologiques pour s'implanter.

Une espèce est dite invasive lorsque, établie dans un nouvel environnement, elle nuit à sa diversité biologique. Elle se multiplie

rapidement, ne trouvant pas de concurrence ou de prédateurs, augmente sa répartition géographique et ses effectifs sur un site.

La majorité des espèces invasives s'installe sur des milieux naturels dégradés par les activités humaines. On estime que sur 1000 espèces importées, une seule devient « espèce invasive ».

Les espèces invasives sont aujourd'hui considérées comme la deuxième cause de perte de biodiversité dans le monde (après la destruction des habitats).

La restauration ou le maintien du bon fonctionnement de ces milieux permet de limiter, voire de prévenir la colonisation de ces espèces.

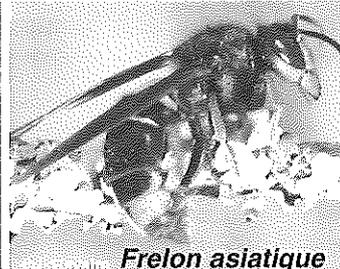
Voici les principales espèces invasives qui vous entourent :



Ragondin



Écrevisse de Louisiane



Frelon asiatique



Erable negundo



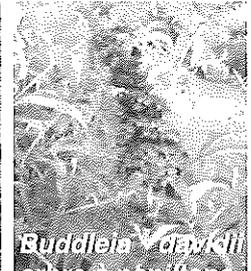
Jussie



Egeria densa



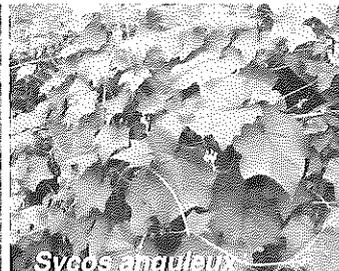
Myrtille du Brésil



*Buddleia davidii
arbre à papillons*



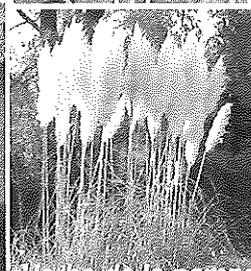
Samar de l'Europe



Syceos anguleux



Ranouée du Japon



Herbe de la pampa

Il est vivement conseillé de ne jamais planter ces espèces végétales (et le Baccharis, l'Ailante, le Robinier faux-acacia, le Bambou, la Canne de Provence...). Les espèces locales sont adaptées à nos climats et se développent en harmonie dans le milieu qui les entoure. Ces espèces exotiques ne jouent aucun rôle dans la chaîne alimentaire de nos contrées. En outre, celles-ci prolifèrent très rapidement étouffant le milieu environnant, diminuant la ressource alimentaire des espèces locales.

Dans le cas des espèces aquatiques invasives, il est fortement recommandé de ne pas intervenir soi-même, au risque de disséminer les végétaux et augmenter leur répartition géographique.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la charte Natura 2000 A11 : <http://pc70valcharente.n2000.fr>

La liste des espèces invasives sur wikipédia, Les articles sur les espèces invasives sur : www.forum-marais-atl.com

Adhésion de la commune au SITU



Les élus ont voté l'adhésion de la commune au SITU (ainsi que Fontcouverte et St Georges des Coteaux) afin de proposer aux administrés un transport public vers Saintes

Dorénavant c'est donc auprès du SITU qu'il faudra acheter la carte des transports scolaires et non plus au département, même si les bus seront les mêmes (les mouettes.)

Cette carte sera un peu plus chère mais elle offrira des avantages par rapport à la précédente : la possibilité sera

donnée d'un retour vers Bussac à 16 h, et pourra leur permettre de circuler tous les mercredis, samedis et jours de vacances scolaires.

Les jeunes pourront se rendre à Saintes en toute sécurité, sans dépendre systématiquement de la voiture d'un parent ou d'un autre adulte

Le centre communal d'action sociale est à la disposition des familles qui auront besoin d'une aide afin d'acquérir cette carte dont le tarif est dégressif en fonction du nombre d'enfants. Un tarif à minima est également prévu pour les situations les plus modestes.

Les élus espèrent ainsi rendre un service supplémentaire à la population en réduisant l'usage individuel de la voiture et en apportant une possibilité de déplacement aux jeunes et aux moins jeunes, les personnes à mobilité réduite n'ayant pas été oubliées dans ce programme.

Les Bussacais ont été conviés à une réunion qui a eu lieu le 17 mai à la salle municipale et où

étaient présents les élus et les représentants du SITU et Kéolis/Bussac. Ils ont présenté en détail les nouveaux services. Vous trouverez un dossier central détachable dans ce journal qui résume les principales informations, qui ont été diffusées.

Pour tous les détails sur les différentes possibilités d'abonnement, un document est à votre disposition en mairie ou à la boutique Bussac, galerie du bois d'amour à Saintes.

Nous rappelons que les lignes des bus scolaires sont également accessibles à tout détenteur d'un titre de transport.

Dépliant disponible en mairie

LES TITRES DE TRANSPORT

Tarifs en vigueur au 2 septembre 2010

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !
CHOISISSEZ LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Vous voyagez un peu...

- Le Ticket unité..... 1,00 €
Vendu par le conducteur. Valable une heure après l'activation. Le correspondant est prévu à cet effet dans les arrêts. La conduite ou le retour sur la même ligne est pas permis.
- Le Ticket Noctam'Buss..... 2,30 €
Vendu par le conducteur. Aller retour pour le WEEK-END tous les vendredis et samedis soirs.

Vous voyagez beaucoup...

- La Carte 10 voyages..... 8,00 €
En vente à la boutique et chez les points de vente. Les conditions d'utilisation sont les mêmes que pour le ticket unité. Eto doit être validée à chaque montée et à chaque correspondance.
- Le Ticket Open'Buss..... 2,60 €
Vendu par le conducteur. Voyages simples pendant une journée.

Vous voyagez passionnément...

- L'abonnement Liberty'Buss
 - Hebdo..... 10,00 €
 - Mensuel..... 24,00 €
 - Annuel..... 240,00 €
- L'abonnement Infini'Buss
 - Mensuel..... 14,00 €
 - Trimestriel..... 40,00 €
 - Annuel..... 140,00 €
- L'abonnement Pass'Buss
 - Mensuel..... 3,00 €

Vous avez moins de 26 ans...

- L'abonnement J'Buss
 - Mensuel 1^{er} enfant..... 14,00 €
 - Mensuel 2^{ème} enfant..... 9,80 €
 - Mensuel 3^{ème} enfant..... 7,00 €
- L'abonnement J'Buss
 - Annuel 1^{er} enfant..... 140,00 €
 - Annuel 2^{ème} enfant..... 98,00 €
 - Annuel 3^{ème} enfant..... 70,00 €

Vous êtes écolier, collégien, lycéen...

- L'abonnement Carta'Buss
 - Annuel 1^{er} enfant..... 52,00 €
 - Annuel 2^{ème} enfant..... 36,40 €
 - Annuel 3^{ème} enfant..... 26,00 €

A partir du 4^{ème} enfant, les abonnements J'Buss et Carta'Buss sont GRATUITS

Vous voyagez à plusieurs...

- Ticket groupe..... 0,50 € / pers.

Pour tous les abonnements...

- Carte à puce..... 0 €
- Carte à puce..... 10 €
- Duplicata carte à puce..... 10 €
- Etui carte à puce..... 2 €



...NOUVEAU A BUSSAC...

A partir du 1er juin 2011

SERVICE DE TRANSPORT PUBLIC

Des minibus à votre service toute l'année pour rejoindre le centre ville de Saintes du mardi au samedi et les lundis de foire

ALLO BUSS : MODE D'EMPLOI

- ↳ Je consulte les horaires de ma ligne suivant les jours de la semaine indiqués
- ↳ je repère l'horaire et le nom de l'arrêt qui m'intéresse
- ↳ j'appelle le 0800 17 10 17 (gratuit à partir d'un poste fixe) au plus tard, la veille de mon trajet, avant 17h, pour réserver ma place
- ↳ j'attends mon minibus Allo Buss à l'arrêt et à l'horaire prévus

IMPORTANT

- ↳ Le Bus ne se déplace que sur réservation téléphonique et adaptera son circuit au plus court en fonction des demandes.
- ↳ Ce n'est en aucun cas une ligne régulière où tous les arrêts sont desservis systématiquement.

LISTE DES ARRETS RETENUS SUR LE CIRCUIT



Les arrêts sont indiqués par un marquage à la peinture sur le sol →



TRAJETS ET TARIFS

POUR ALLER A SAINTES	MARDI JEUDI SAMEDI	LUNDI DE FOIRE MERCREDI VENDREDI	
	MAIRIE	09H00	13H30
GRAND VILLAGE	09H01	13H31	15H01
COMMERCES	09H02	13H32	15H02
LE PONTREAU	09H03	13H33	15H03
LES MAILLEAUX	09H04	13H34	15H04
CHOISY	09H05	13H35	15H05
MONTVOLLANT	09H06	13H36	15H06
LES ABLAINS	09H07	13H37	15H07
BEAUCHAIL	09H08	13H38	15H08
LA CROIX	09H09	13H39	15H09
L'ESPERANCE	09H10	13H40	15H10
LES JUDETS	09H11	13H41	15H11
LES DEAUX	09H12	13H42	15H12
CHEZ TEXIER	09H13	13H43	15H13
PORT BERTEAU	09H27	13H57	15H27
Arrivée : ARRET PERAT (Ligne 2) ou ARRET THEATRE (Lignes 123)	9H30	14H00	15H30

POUR REVENIR DE SAINTES

ARRET THEATRE (Lignes 123) (GARE ROUTIERE les lundis de foire)	11H15	16H00 17H15	16H00 17H15
---	-------	----------------	----------------

Titres	Utilisation	Tarifs
Vous voyagez un peu...		
Ticket unité	<ul style="list-style-type: none"> En vente auprès du conducteur Valable 1 heure - correspondance gratuite 	1,00 €
Vous voyagez beaucoup...		
Carte 10 voyages	<ul style="list-style-type: none"> Validation dès la montée dans le bus Valable 1 heure - correspondance gratuite 	8,00 €
Vous voyagez passionnément...		
Liberty'Buss	<ul style="list-style-type: none"> Abonnement tout public Voyages illimités Rechargement valable du 1^{er} au dernier jour du mois 	Hebdo 10,00 € Mensuel 24,00 € Annuel 240,00 €
	<ul style="list-style-type: none"> Abonnement à partir de 60 ans avec voyages illimités Rechargement valable du 1^{er} au dernier jour du mois 	Mensuel 14,00 € Trimestriel 40,00 € Annuel 140,00 €
	<ul style="list-style-type: none"> Demandeurs d'emplois, Rmistes avec attestation du CCAS ou mission locale Rechargement valable du 1^{er} au dernier jour du mois et voyages illimités à partir de 7h50 	3,00 €

Titres	Utilisation	Tarifs
Vous êtes scolaires ou étudiants		
J'Buss mensuel	<ul style="list-style-type: none"> Abonnement -26 ans avec voyages illimités Rechargement valable du 1^{er} au dernier jour du mois 	Mensuel 1 ^{er} enfant 14,00 € Mensuel 2 ^{ème} enfant 9,80 € Mensuel 3 ^{ème} enfant 7,00 € Mensuel 4 ^{ème} enfant Gratuit
	<ul style="list-style-type: none"> Abonnement -26 ans avec voyages illimités de septembre à août 	Annuel 1 ^{er} enfant 140,00 € Annuel 2 ^{ème} enfant 98,00 € Annuel 3 ^{ème} enfant 70,00 € Annuel 4 ^{ème} enfant Gratuit
	<ul style="list-style-type: none"> 2 trajets / jour scolaire sans limite horaire Réservé aux scolaires des communes du SITU 	Annuel 1 ^{er} enfant 52,00 € Annuel 2 ^{ème} enfant 36,40 € Annuel 3 ^{ème} enfant 26,00 € Annuel 4 ^{ème} enfant Gratuit
	<ul style="list-style-type: none"> Tous les abonnements sont sur carte à puce et sont en vente à la Boutique BUS Carte à puce nominative valable 3 ans En cas de perte, duplicata de la carte à puce 10 € et étui 2 € 	6,00 €

Un service supplémentaire :

"Allo Buss +"

Le transport "à la demande" et "d'adresse à adresse" pour les personnes à mobilité réduite

↳ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

↳ Minibus de 7 places aménagé pour recevoir les personnes en fauteuil

↳ Réservation préalable obligatoire au plus tard 48h à l'avance

↳ Appel au Numéro vert (gratuit depuis un poste fixe)

Allo Buss + est un service réservé aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte Priorité pour personnes handicapées délivrées par la MDPH.
(dossier disponible en mairie)

↳ Ticket à l'unité = 1€

↳ Carnet 10 voyages = 8€

↳ Tarif applicable aux accompagnants éventuels



POUR TOUTE INFORMATION :

BOUTIQUE BUSS

Galerie du mois d'Amour à Saintes

www.buss-saintes.com

 N° Vert 0 800 17 10 17

Documentation également disponible en mairie

Rappel des permanences de l'assistante sociale dans notre secteur :

Mairie de Bussac : 2^{ème} mardi du mois le matin

Mairie de Fontcouverte : 2^{ème} mardi du mois l'après-midi

Mairie de St Vaize : 4^{ème} mardi du mois le matin

Délégation territoriale (annexe du Conseil général) : 3^{ème} mardi du mois le matin

Nous vous informons que la liste des assistantes maternelles est consultable en mairie

L'aide aux devoirs



L'aide aux devoirs se termine fin Mai et nous remercions Océane et Pierre qui en ont assuré l'encadrement cette année.

Il nous a été demandé de la reprendre dès la rentrée pour que les élèves « se remettent plus vite dans le bain » après 2 mois de coupure.

Nous avons besoin de savoir combien de familles seraient



intéressées pour que nous puissions l'envisager et l'organiser avant les grandes vacances. Si vous êtes dans ce cas, merci de contacter la mairie.

Aides financières pour camps ou colonies de vacances

Le CCAS, sous réserve de conditions de ressources peut vous octroyer une aide qui permettra d'envoyer votre enfant en vacances. Renseignez vous en mairie.

Aide à domicile

Si vous souhaitez intervenir auprès des particuliers à leur domicile pour le ménage, repassage, courses, aide aux personnes âgées, etc...merci de vous faire connaître en mairie avec vos nom, adresse, et n° de téléphone. Merci de préciser la liste des tâches que vous pouvez assurer. Nous pourrons ainsi transmettre vos coordonnées aux personnes qui nous en font la demande.

Association familiale de Saintes et de sa région

Pour tous renseignements, par courriel : associationfamiliale2@wanadoo.fr

-Aide à la personne : 05.46.93.11.78

-Défense des consommateurs et écrivain public : 05 46 97 25 17

-Bourse aux vêtements et aux jouets :05 46 93 11 78

Association de défense des accidentés de la route

Aide aux différentes démarches administratives

Pour tous renseignements, par courriel : adarhassociation@aol.com ou www.adarh.fr

Ou au 04.30.67.27.39

Aimer quelqu'un, c'est accepter...

Noces d'Or

chez Yvette et Roland **MONGET**



Le 24 décembre dernier Yvette et Roland, un couple bien connu des Bussacais fêtaient leurs 50 années de mariage. Ces deux là n'ont pas été se chercher bien loin car Yvette est née à St Vaize, et Roland à Bussac ! Elle avait la vocation de devenir institutrice et c'est ce qu'elle devint après avoir réussi l'école Normale. Lui, n'avait pas de vocation particulière mais après être entré à la Coop Atlantique en 1956 pour « recopier les commandes », il sût gravir un à un tous les échelons et après être parvenu au statut de chef de service, il devint directeur des achats et assumait ce poste près de 20 ans avant de prendre une retraite bien méritée ! Ce n'est donc pas le domaine professionnel qui les a rapprochés... Ils se sont connus en attendant le train à la gare du Pontreau (elle avait 14 ans !) et la pratique commune du sport à l'amicale laïque de St Vaize a fait le reste... puis Roland sitôt rentré du service militaire, le 25 octobre 1960 épousa sans tarder Yvette le 24 décembre. S'en suivirent 4 garçons qui leur donnèrent 8 petits enfants. Des enfants éparpillés en Suisse (grâce au jumelage avec Oron), à Lyon, Niort et plus près à Fontcouverte. En effet ils faisaient parti des premiers en 1972, lorsque le jumelage fût créé, et c'est un de leurs fils qui avait été chargé de trouver la commune amie. Ensuite Roland s'impliqua encore plus dans les activités du foyer rural puisqu'il en fût le 1^{er} président et ce pendant 6 ans une 1^{ère} fois puis 5 ans une 2^{ème} fois, sans oublier un passage comme Président du foot et secrétaire du jumelage ainsi qu'un livre écrit à l'occasion des 20 ans de ce dernier, pour « laisser une trace » de cette aventure humaine. Aujourd'hui, ils sont toujours membres actifs du jumelage et fortement impliqués dans « la marche » de la section gymnastique. Yvette en faisait partie au tout départ alors qu'elles n'étaient que 3 ou 4 avec Janine Coste, il y a presque 20 ans. Pour la marche, chacun est dans son groupe : tous les lundis, Roland « emmène » les marcheurs du groupe 2 pour des virées d'environ 10 km et Yvette fait partie elle du groupe 4, un peu plus tranquille...

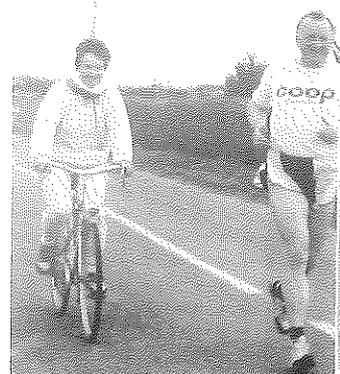
Cet envie de chausser encore les tennis ne date pas d'hier, puisque après avoir joué au foot et été arbitre de ligue, Roland s'est mis à la course qui est devenue une passion, et nous sommes nombreux à l'avoir vu s'entraîner sur les voies communales avec Yvette à ses côtés... à vélo ! Ses courses préférées : les 100kms. Sa grande fierté : avoir fait Paris Versailles (17kms) en 1985 avec ses 4 fils !

Les années passant et les maux arrivant, ils se sont recentrés sur la marche, mais à bon rythme !

Ces deux là se sont également investis dans le domaine municipal (mais où n'ont-ils pas sévi ??) Yvette comme conseillère avec Guy Chapuis pendant 12 ans et ensemble au CCAS pendant 6 ans.

Lorsqu'ils ne marchent pas, ils partent découvrir le monde en se programmant un voyage tous les ans, mais ils reviennent bien vite dans cette commune chère à leur cœur, en témoignent les tableaux accrochés dans le salon où ils m'ont reçue et où l'on peut admirer des aquarelles d'un peintre Bussacais représentant quelques coins de notre commune : le pigeonnier, la grand porte, l'église, la Charente... autant de preuves d'attachement à une commune pour laquelle ils se sont beaucoup investis. En regardant le couple qu'ils forment aujourd'hui, dynamique et toujours aussi pétillant qu'il y a 50 ans, je me dis qu'il fait vraiment bon vivre à Bussac ...

Félicitations pour ce beau parcours sportif, familial et citoyen !



... de vieillir ensemble (Albert Camus)

Noces d'Or chez Jocelyne et Roger VIDAL

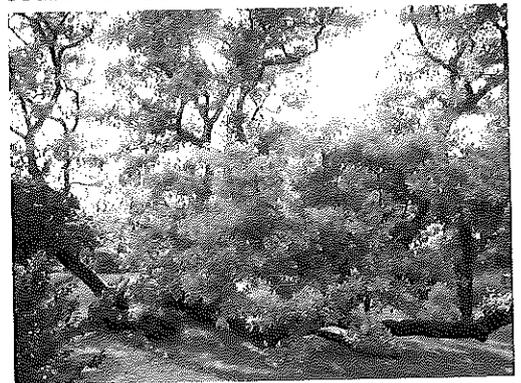
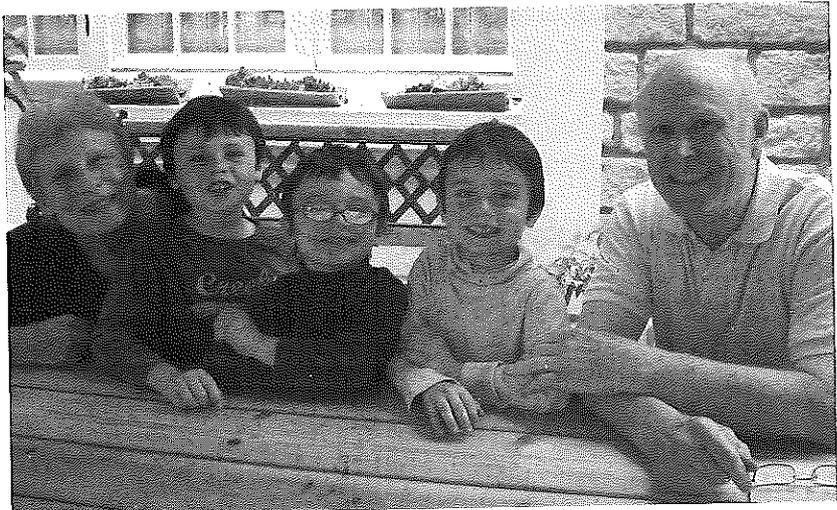
Ce sont de « jeunes » Bussacais que j'ai rencontrés pour les féliciter de leurs 50 années de vie commune....et de nos jours il semble que ça ne soit pas si facile d'y arriver... !

Cet évènement a été l'occasion de faire leur connaissance car ils ne sont arrivés à Bussac « qu'en » 1999, le 15 mars pour être plus précis, cela a son importance....vous le verrez un peu plus loin !

Roger est originaire du Tarn et Garonne et Jocelyne de Paris, dont elle est restée très amoureuse (en plus de son mari bien sûr...)

Il a commencé son parcours professionnel comme représentant et a été ensuite directeur commercial, ce qui les a amenés à beaucoup déménager pour raison professionnelle suite à de nombreuses mutations aux 4 coins de la France... Dans ce contexte, on comprend aisément que Madame ait consacré son temps à élever ses enfants.... tout en préparant régulièrement les cartons... Ils ont eu 3 enfants entre 1963 et 1970 après un mariage célébré à Paris le 13 avril 1961. Leurs 3 enfants leur ont fait 5 petits fils dont les plus jeunes viennent régulièrement en vacances à Bussac, et ils ont d'ailleurs tenu à leur faire partager la photo souvenir du Bussac Info. Petite anecdote, aucun de leurs petits enfants, ne les appellent de la même façon, c'est « Papé et Nanou » ou « Papé et Mamé » ou « Papi et Mamie »...il y a le choix !!! Les petits enfants sont très présents dans leur vie car ne partageant pas la même zone géographique pour les vacances scolaires, la maison est souvent pleine ! Ils m'ont même confié que l'été il y avait souvent, une dizaine de personnes à la maison ! Entre ces moments d'effervescence, ils aiment lire et faire les casaniers, se retranchant un peu du monde extérieur...Monsieur aime également jardiner et bricoler, et la grandeur de la maison et du parc l'occupent sans nul doute !!!.. Il l'a agrandie, rénovée, transformée et entretient à merveille l'extérieur...Ils font également des séjours réguliers à Paris que Madame affectionne particulièrement. Elle aime le calme de Bussac et la folie de Paris, qui me dit-elle est « sa Madeleine de Proust »

Comment sont-ils arrivés à Bussac ? Ils avaient commencé leur retraite à St Palais sur Mer, mais ne supportant pas la période estivale surpeuplée, ils ont cherché dans les terres et sont tombés amoureux....du parc !!! La maison n'a pas été un critère d'achat pour eux, mais le jardin oui, un vrai coup de foudre ! Et lorsque j'écrivais plus haut que la date d'arrivée à Bussac était importante, vous aurez compris pourquoi : la tempête est hélas survenue 7 mois après leur emménagement et a mis à terre 45 arbres dont des cèdres de 150 à 200 ans, un séquoïa magnifique, et tellement d'autres qu'ils avaient plaisir à regarder tous les jours. Il y eût 6 mois de travail pour tout débayer ...Aujourd'hui le parc a repris belle allure, mais j'ai bien senti la nostalgie qui les traversait en parlant de cet épisode. Souhaitant rejoindre leur fille à Clermont Ferrand ils ont mis la maison en vente. Cet article sera pour eux, je l'espère, un peu de Bussac qu'ils emmèneront avec eux, et nous leur souhaitons beaucoup de belles années ensemble, l'endroit importe peu....



Résidence de Recouvrance

(Ouverture en octobre prochain)

La résidence de Recouvrance est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale de Saintes.

Sa vocation première est d'offrir un logement, un lieu de vie chaleureux et un ensemble de prestations médico-sociales et hôtelières à toute personne de plus de 60 ans.

La résidence de Recouvrance est un établissement public, agréé « aide sociale » et APL.

Implantée sur la rive gauche de Saintes, la résidence est proche de tous commerces et services. Sur un parc, deux bâtiments distincts répondront au mieux aux attentes des personnes.

Un sera dédié aux personnes autonomes ou qui auront besoin d'être aidées dans les actes de la vie quotidienne, 66 studios (de 22 à 26 m²) seront disponibles, où chaque personne apportera ses meubles et objets personnels.

L'autre, sera conçu pour des personnes qui ont la maladie d'Alzheimer ou autres maladies apparentées. Deux espaces de vie de 12 studios sont aménagés de façon à préserver des espaces intimes et promouvoir aussi une vie en collectivité afin de partager des moments relationnels et conviviaux.

L'équipe professionnelle pluridisciplinaire créera au quotidien une ambiance chaleureuse, respectueuse et sera à l'écoute de chaque résident pour les accompagner dans leur projet.

Des ateliers d'animation, en libre accès, chorale, lecture, sorties, cinéma, gymnastique douce, jardinage... ponctueront les journées.

Dès à présent, les personnes intéressées doivent s'inscrire pour établir les dossiers d'admission dès le mois de juin

Pour connaître les détails de l'ensemble des prestations, pour des réponses à vos questions plus personnelles, pour vous inscrire aux visites de la résidence, contacter les professionnels qui préparent actuellement les derniers préparatifs.

Etablissement « Les Tilleuls »

Tel : 05 46 93 13 75



S.O.S.

Recherchons parrains et marraines de proximité...
Des enfants de Charente-Maritime vous attendent...

Le **parrainage de proximité**, c'est un *lien de confiance qui se construit pas à pas* entre un enfant/un jeune et un parrain/une marraine bénévole vivant à proximité géographique.

Il permet aux **enfants** / aux **jeunes** de s'ouvrir vers de nouveaux liens, de pouvoir compter sur d'autres adultes.

Les **parrains** sont des adultes bénévoles, disposant d'un peu de temps pour créer un lien aux effets durables avec un enfant/un jeune.

Chaque parrainage est unique ; le rythme des rencontres est décidé d'un commun accord.

Après étude des demandes – toujours volontaires –, l'association met en place et accompagne les parrainages en Charente-Maritime, dans le respect de la Charte nationale du parrainage d'enfants.

Le **Comité de Parrainage 17** organise diverses manifestations/sorties qui sont autant d'occasions de rencontrer des membres de l'association (parents, filleuls, parrains/marraines, autres bénévoles). N'hésitez pas à venir nous rejoindre... (Programme de mai à septembre dans « *L'écho des parrainages n°13* » consultable sur www.comitedeparrainage17.org).

A noter : **Fête du Parrainage de Proximité** le samedi 4 juin, à Tonnay-Charente, au parc de la Varenne, de 11h à 17h : balade, pique-nique partagé, animations pour petits et grands. Ouverte à tous ; entrée et animations gratuites. Venez nombreux...

CP17 – 5 rue du Bois d'Huré, 17140 Lagord 05 46 51 84 76 – 06 87 65 83 16

comite.parrainage17@orange.fr

Nouvelles de l'école...

Conseil d'école du mardi 29 mars 2011 : sujets abordés

Lecture et adoption du compte rendu du précédent conseil d'école

Compte rendu adopté à l'unanimité.

La vie de l'école

- Prévision de l'effectif de la rentrée 2011 :

- Dates à retenir :

12 avril : Photographies des classes / réunion de préparation à la kermesse

24 juin : Fête de l'école

26 juin : Conseil d'école

Bilan du projet d'école

Projet environnement et aide personnalisée

Projets pédagogiques

- Intervenants CDC : Classe CE2 / CM1 danse et classe CM1 / CM2 VTT

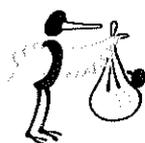
- Théâtre Gallia : Toutes les classes

- Tennis : Initiation aux élèves de GS jusqu'au CM2

Evaluations nationales CM2 :

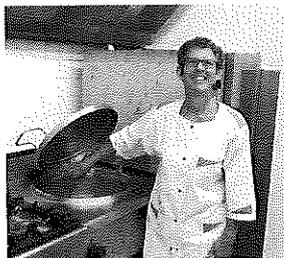
- Résultats des élèves

- Le rôle des évaluations



Félicitations à notre directeur d'école, M. Charrier pour son nouveau « grade » : **PAPA** depuis le 18 avril.

Nos compliments à la maman et bienvenue à **MARIUS**



La recette de Liliane

Sauce Bulgare pour 6 personnes

- 1 Œuf
- Sel, poivre
- Yaourt nature (2)
- Moutarde forte
- Huile
- Ciboulette

Faire une mayonnaise avec jaune d'œuf, moutarde, sel, poivre et huile. Monter (facultatif) le blanc d'œuf et l'incorporer à la mayonnaise. Ajouter 2 yaourts et de la ciboulette.

Sauce à déguster avec des petits légumes crus (carotte, concombre, choux fleur, etc).

Avis de la diététicienne...

Le temps des salades arrive

Pour les assaisonner, vous pouvez utiliser plusieurs matières grasses : la crème fraîche, un grand choix d'huiles ou un vaste panel de sauces.

Comme le sujet est vaste, je ne m'étendrai que sur les huiles. Toutes les huiles sont riches en vitamine E (vitamine anti oxydante qui protège nos cellules). Elles apportent toutes le même taux calorique : **1 cuillère à soupe (10g) apporte 90 calories**. Pour couvrir nos besoins, **2 cuillères à soupe** sont nécessaires chaque jour.

Celles riches en **oméga 3** participent au bon développement des cellules du cerveau et du système nerveux et sont importantes dans la protection du système cardio-vasculaire (colza, noix) : à privilégier.

Celles majoritaires en **oméga 6** aident à réduire le LDL cholestérol (pépins de raisin, soja, tournesol) : à introduire régulièrement.

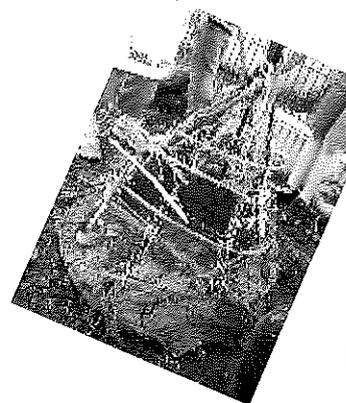
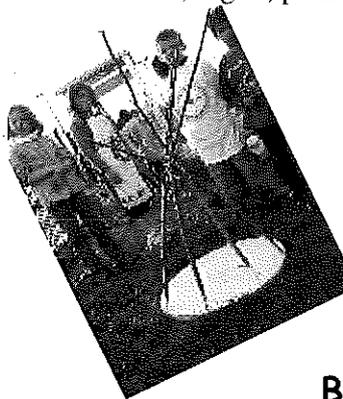
Celles qui apportent beaucoup d'**oméga 9** peuvent supporter de hautes températures (tournesol oléique, olive). Les oméga 3 et 6 sont essentiels pour notre santé et doivent être présents chaque jour dans notre alimentation car notre organisme ne sait pas les synthétiser.

www.huilesplaisirsetsanté.com Voir tableau ci-après

Composition nutritionnelle et avantages Que faut-il retenir ?		Utilisations
Huile de colza	Elle apporte des oméga 3 (environ 10%), des oméga 6 (environ 20%) et des oméga 9 (environ 60%). Elle est de saveur neutre.	
Huile de noix	Elle apporte des oméga 6 (environ 60%), mais aussi des oméga 3 (plus de 10%). Elle a une saveur originale et fruitée. Elle se conserve au réfrigérateur.	
Huile d'olive	Elle apporte principalement des oméga 9 (environ 80%). Elle offre une grande variété de goûts en fonction du type de fruité : fruité mûr, fruité vert ou fruité noir.	
Huile de tournesol	Elle contient environ 60% d'oméga 6 et 20% d'oméga 9. Elle est de saveur neutre.	
Huile de tournesol oléique	Elle est très riche en oméga 9 (entre 75 et 90%). Elle est de saveur neutre.	
Huiles combinées	Huiles composées d'une combinaison de différentes huiles. Elles apportent oméga 3, oméga 6 et oméga 9 dans des proportions qui dépendent de leur composition et peuvent évoluer avec les données de la recherche scientifique. Elles sont de saveur neutre, ou fruitée si elles contiennent de l'huile d'olive.	
Huile de pépins de raisin	Elle contient environ 70% d'oméga 6 et 20% d'oméga 9. Elle est de saveur neutre.	
Huile d'arachide	Elle contient environ 40% d'oméga 6 et 40% d'oméga 9. Elle est de saveur neutre.	

LE FOUR GAULOIS : La découverte !

Les élèves de la classe de CP/CE1 ont fabriqué un « four gaulois » avec l'aide précieuse de Sébastien, l'intervenant de « Planète sciences ». On travaille sur l'alimentation et on s'est interrogé sur les modes de cuisson autrefois et dans le monde. Alors, on a construit un four en utilisant les techniques gauloises : bois, argile, paille, sable et eau. Il ne reste plus qu'à faire cuire des bons petits plats.



BRAVO LES PETITS DANSEURS !

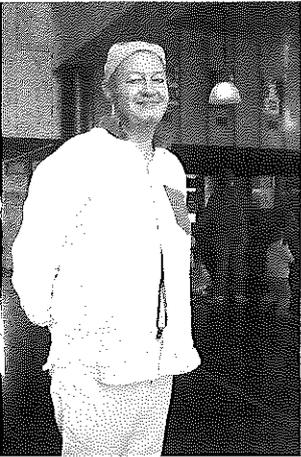
Filles et garçons ont travaillé avec assiduité

Suite à un projet de danse contemporaine, avec Hélène GARBAYE, danseuse chorégraphe, les élèves de CE2 et CM1 ont présenté leur travail aux parents le 28 mars dans la salle de motricité de l'école.



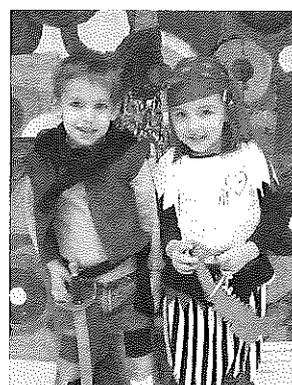
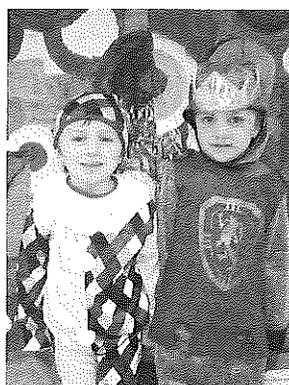
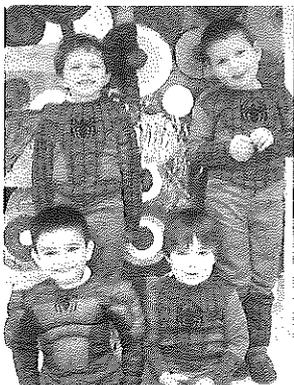
SORTIE AU THEATRE

Lundi 04 avril, les élèves de la classe de Petite et moyenne Section sont allés au théâtre Le Gallia. Les enfants ont pu assister à un spectacle musical intitulé Caisse Caisse le guitariste et l'accordéoniste ont ravi petits et grands.



CARNAVAL A L'ECOLE

Vendredi 12 Mars, c'était le carnaval dans la classe de Petite et Moyenne Section. Ce jour là, cow boy, pirates, Spiderman, princesses, chevaliers, policiers, Buzz l'éclair, lapins, papillons, souris et bien d'autres encore s'étaient donnés rendez vous à l'école Gustave Courbet de Bussac. Même Dominique la maîtresse et Aurélie l'atsem s'étaient déguisées pour cette occasion.



Accueil périscolaire...

Horaires d'accueil : 7H30-9H00 et 16H45- 19h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis(calendrier scolaire)

Personnel : D. Hutier responsable, S. Allamargot animatrice, C. Thibaut ATSEM

N° Tél : 05.46.97.11.89

Objectifs pédagogiques : développer l'écoute, le respect des autres, la solidarité, l'autonomie, l'esprit d'initiative, le sens critique, la créativité, l'imaginaire, responsabiliser l'enfant et lui permettre de découvrir et tester ses capacités.

Le mot des enfants :

On ne s'ennuie pas à l'accueil périscolaire des Minipouss. On y fait plein d'activités avec les intervenants CDC, Sylvie, Delphine...

On s'amuse, on rit, on se défoule sur des jeux musicaux. On adore décorer la cantine et ce qu'on aime surtout c'est pouvoir exposer nos activités terminées. On s'est bien amusé à fabriquer nos pollux. Ils ont eu beaucoup de succès auprès des adultes qui ont bien connu notre ami dans leur enfance.

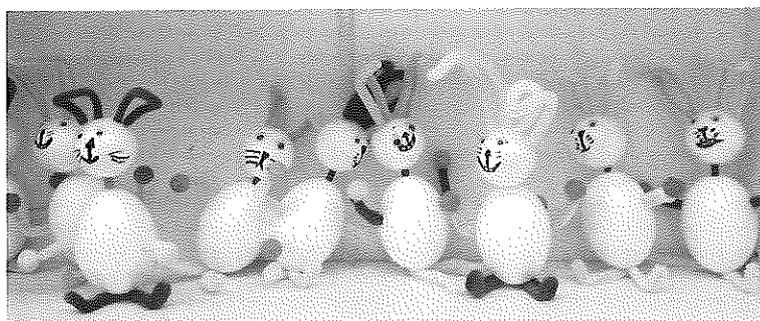
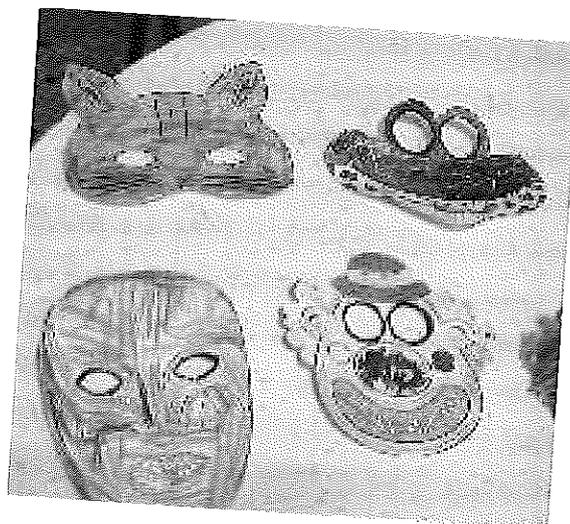


On a aimé aussi décorer la cantine sur le thème de carnaval avec des masques, des guirlandes... Pour le thème de Pâques, nous avons utilisé des œufs en polystyrène pour fabriquer nos lapins et des vrais œufs pour décorer nos têtes d'œufs.

Les prochains ateliers prévus de mai à juin seront atelier roller et atelier escrime.

Nous dégustons toujours un bon chocolat au lait chaud une à deux fois par semaine avec des tartines de pain beurre. Nous mangeons aussi des fruits, des pommes, des bananes, de la compote.

Hum mm !! C'est trop bon.



Foyer Rural

Le mot du président



Cette année les trente ans du jumelage Franco-Suisse, Bussac – Oron la ville vont être une grande fête populaire pour notre commune.

Je souhaite que les Bussacaises et les Bussacais viennent à la rencontre de nos amis suisses lors des différentes manifestations programmées et mises en place par la section jumelage (voir programme joint dans le Bussac-info)

Après quelques mois de présidence, j'ai pu me rendre compte du dynamisme des bénévoles au sein des différentes sections.

Certains sont à la recherche d'idées nouvelles afin que chacun puisse trouver sa place au sein de notre association.

Merci à vous toutes et tous pour le travail que vous effectuez.

Je profite de cette occasion pour demander à ceux qui veulent nous rejoindre, de ne pas hésiter, je me ferais une joie de les accueillir.

Alain Destreguil



SECTION GYM

9 avril 2011 : Anniversaire de Robert ORGE

Ce soir là, plus de 90 marcheurs, réunis dans la salle municipale, fêtèrent les quatre vingt printemps de leur animateur **Robert ORGE**. C'est à l'initiative de Claude et Annie et avec la complicité de tout le groupe que fut organisée cette soirée très réussie.

En effet pour **Robert** ce fut une surprise et une émotion car chacun avait su garder le secret:

Dans la salle, un mur couvert de photos des différentes sorties organisées par **Robert**, ainsi que des photos très antérieures à son arrivée parmi nous, des chaussures de marche, (très usées pour certaines) qui pendaient au plafond constituaient une partie de la décoration.

C'est aux accents d'un joyeux anniversaire entonné par tout le groupe que **Robert**, accompagné de son épouse et des ses enfants, fit une entrée triomphale dans la salle.

Le premier choc passé, ce fut Roland MONGET qui fit l'éloge de Robert en rappelant les nombreuses activités qu'il a créées au sein du groupe et qu'il continue à améliorer par de nouvelles sorties, voyages (en Alsace en décembre 2010) et qui chaque année connaissent un succès grandissant.

L'expérience de **Robert** et ses nombreuses connaissances en la matière permettent à tout le groupe de voyager dans de bonnes conditions et dans une bonne ambiance.

Son penchant naturel à aller vers les gens, son ouverture d'esprit et sa convivialité le font adopter d'entrée par tous ceux qui l'approchent. Robert est un animateur incontesté et incontestable

Merci à toi Robert pour tout ce que tu as apporté à la section et c'est pour te remercier de tout ce que tu fais pour nous que nous t'offrons un objet spécifique pour la marche: **un makila**.

C'est un bâton de marche traditionnel basque en bois de néflier. Connaissant ton goût pour les bonnes choses l'ensemble du groupe a tenu à participer à la constitution d'une cave très particulière dont nous te laissons le plaisir de la découverte. La soirée se poursuit dans une bonne ambiance.

Un grand merci aux organisateurs et encore **bon anniversaire Robert**.

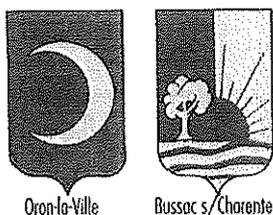


Nécrologie: la section marche a été endeuillée en mai par le décès de Georges DUBET qui était parmi nous il y a quelques années. Nos sincères condoléances à sa famille.

Assemblée Générale:

La section Gym et marche organise son assemblée générale le vendredi 1er juillet 2011 à 18h30 à la salle municipale de Bussac. À l'issue de la réunion il sera servi un apéritif et le repas de fin de saison. N'oubliez pas de réserver auprès de Janine COSTE et de Anne NAVARRO votre repas avant le 17 juin 2011

SECTION JUMELAGE



AOÛT 2011 : BUSSACAIS ET ORONNAIS FÊTENT 30 ANS D'AMITIE

Bussac : le mot de la présidente, Corinne Monget

L'échéance tant attendue par le Jumelage approche à grands pas, les 30 ans !

Nous continuons à préparer activement cette semaine d'amitié et de festivités, et vous trouverez à cet effet un nouvel encart dans le Bussac Info.

Nous y développons le programme et les différentes sorties prévues pour la semaine du 31 juillet au 6 août auxquelles, j'espère, que de nombreux Bussacais voudront s'associer même un instant pour partager ces moments avec nos amis Oronnais.

Vous pourrez constater que plusieurs soirées permettront à chaque Bussacais de se joindre à nous à la salle des fêtes pour profiter d'animations variées, l'occasion de se réunir et de s'amuser en toute simplicité.

Par ailleurs, nous avons dû annuler notre buffet dansant du 2 avril, faute d'un nombre suffisant de participants. Nous nous en excusons auprès des personnes qui nous avaient fait l'amitié de s'inscrire et auprès du traiteur qui a été prévenu au dernier moment. Ce n'est jamais de gaieté de cœur d'en arriver là, mais l'intérêt de la soirée, en dehors de considérations financières, c'est d'être assez nombreux pour passer un moment sympathique et s'amuser, et cela requiert un nombre minimum de convives.

En ce qui concerne nos activités avant cet été, nous vous rappelons que notre Brocante aura lieu le 5 juin. Le prix du mètre linéaire a été fixé à seulement 2,50 €, et nous vous attendons nombreux, exposants ou visiteurs !

Comme chaque année, une animation sera prévue pour les enfants au cœur de la brocante, et vous pourrez vous restaurer et vous désaltérer sur place. Le soleil a été réservé pour la journée et nous comptons sur lui !

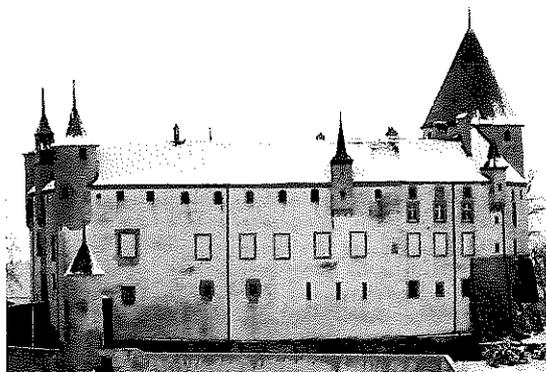
A très bientôt.

Oron, le mot de Guy

Chers amis Bussacais,
2011 a commencé gentiment. Nous avons eu notre traditionnel souper interne patates-fromages le vendredi 11 février et notre assemblée générale le mercredi 16 mars pendant laquelle il a été beaucoup question d'une certaine semaine d'août ...

Voyez-vous à quelle semaine je fais allusion ? Je n'en doute pas. Lorsque j'ai reçu comme vous le dernier Bussac-info, j'ai découvert un « Oron-Bussac, à quoi ça sert ? » magnifiquement conçu, très intéressant et qui a dû aiguïser votre curiosité.

En tous cas, nous, les Vaudois, on a trouvé ça **bien joli** (avec l'accent) !



Tout vient à point à qui sait attendre !

Vous réjouissez-vous autant que nous de cette semaine de jumelage qui arrive à grands pas ? 4 années déjà se sont passées depuis notre dernière visite chez vous !

Heureusement, nous nous sommes vus il y a 2 ans à Oron-la-Ville.



1981 - 2011, 30 ans d'échanges, de découvertes, de plaisirs et d'amitiés !

Oh oui ! Nous nous réjouissons de fêter avec vous ces moments historiques. Nous serons une trentaine à « débarquer » pacifiquement dans votre belle contrée, prêts à découvrir le programme concocté de main de maître par le comité du Jumelage. Comme certains piaffent d'impatience, trois cyclistes (Bernard, Patrick et Guy), accompagnés de 5 personnes dans les voitures suiveuses partiront déjà le mardi 26 juillet pour un périple de 720 kms environ.

Voici les étapes de ce petit Tour de France : Oron – Mantry – La Boulaye – Lurcy-Lévis – Dun-le-Palestel – Charroux – Bussac. Les nuitées sont réservées. Pour la dernière étape Charroux-Bussac du dimanche 30 juillet, nous espérons que plusieurs amis bussacais viendront à vélo nous rejoindre à Aigre pour terminer ensemble le voyage. Ce serait sympa et sportif !



Dans un peu plus de 3 mois, c'est tout soudain là, nous allons avoir de nombreuses occasions de se royaumer, de ruper, de faire schmolitz, de pèdzer sans autre et faire la vigaitse entre nous dans vos carnotsets ! Adieu les amis bussacais !

L'ancien roille-gosses, Guy.

Traduction :

Dans un peu plus de 3 mois, c'est tout de suite là, nous allons avoir de nombreuses occasions de se promener, de manger, de passer au tutoiement en buvant un verre, de traîner simplement et faire la fête entre nous dans vos caves de dégustation !

Au revoir les amis bussacais !

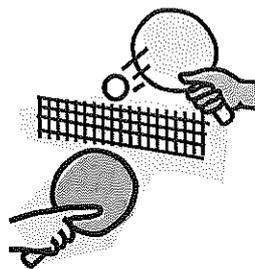
L'ancien instituteur, Guy.



SECTION TENNIS DE TABLE

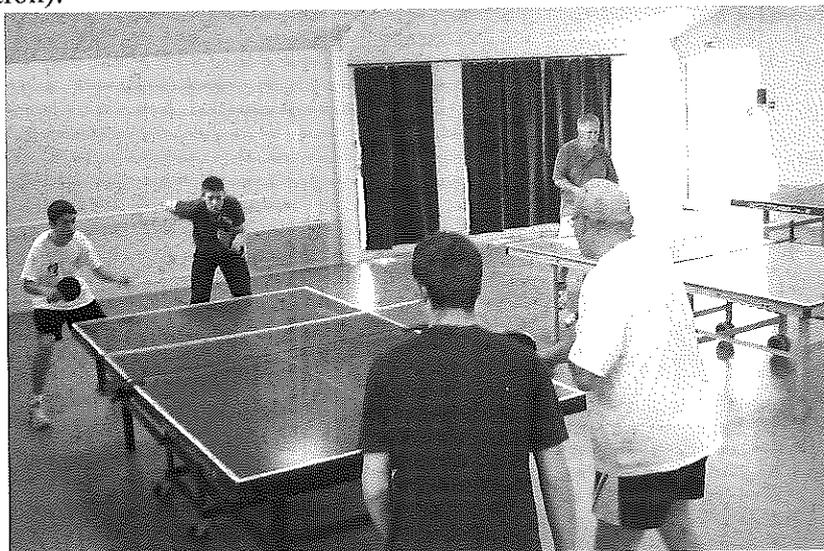
-Constitution du bureau

Président : Gérard PASTUREL
(secrétariat, inscription, trésorerie).
Président adjoint : Paul PIMIENTA
(conseiller technique, entraînements, compétition).



Activités

Horaires d'entraînement :
lundi et mercredi à partir de 18h à 21h.
Renseignements : 05 46 92 22 06
ou 06 28 29 57 01



Rencontre le vendredi 13 mai à
Foncouverte. Nous les recevrons la semaine
suivante.
Tournoi de l'amitié à Foncouverte le
samedi 18 juin.

Si vous voulez vous divertir, venez nous rejoindre, toute l'équipe (René, Jean-Luc, Paul, Eric, Bruno, Romain, Guillaume, Pierre, Michel, Gérard) sera heureuse de se défouler en votre compagnie.



Tous les vendredis matins, nous accueillons quelques personnes handicapées qui passent avec nous de très agréables moments de détente

SECTION FOOTBALL

Equipe séniors

Les séniors après une saison délicate avec seulement 19 licenciés devraient réussir à se maintenir en 3^{ème} division (objectif du début de saison) grâce à leur victoire dimanche contre les Eglises d'Argenteuil.

Equipe poussins

Après une 1^{ère} phase où ils n'ont enregistré que des victoires avec de nombreux buts marqués et très peu encaissés, la 2^{ème} phase s'annonçait plus délicate à un niveau plus relevé. Mais les enfants ont continué à bien jouer pour finir 2^{ème} de leur poule avec seulement 2 défaites contre le leader Saintes. Le 30 avril ils participaient à un tournoi à Cabariot avec des équipes qu'ils ne connaissaient pas du tout. Sous une forte chaleur ils se classent 4^{ème} sur 24.

Bravo !!



Anthony, Lucas, Arthur, Benjamin, Tom, Corentin, Maxime, Aurélien manquent Nicolas et Dylan

Equipe débutants

2 équipes de 5 joueurs participent aux plateaux du secteur. Là aussi nos petits jeunes s'éclatent, jouent bien et marquent de nombreux buts. La saison prochaine ils monteront de catégorie et les débuts seront sûrement plus difficiles.

Antoine, Maxime, Tom, Lëia, Matthis, Joshua, Gabin, Thomas, Titouan, Yan



Pour récompenser tous ces jeunes, les dirigeants du club les emmènent assister au match Bordeaux / Sochaux. le 07 mai.



Bordeaux / Sochaux, rencontre de ligue 1 entre 2 équipes qui luttent pour une place en coupe d'Europe. A 15 heures 30, tout le monde est présent pour le départ, Après une petite promenade dans Bordeaux pour cause de travaux, nous arrivons au stade. Pour beaucoup d'enfants et quelques adultes c'est la première fois qu'ils pénètrent dans un grand stade. Les problèmes de billetterie et de places réglés, nous nous installons juste à temps pour le coup d'envoi. Nous sommes du bon côté pour assister aux 4 buts marqués par les visiteurs en 1^{ère} période. En 2^{ème} période, Bordeaux essaiera bien de marquer mais en vain. Le match se termine et nous avons évité la pluie.

Les enfants sont contents, nos supporters bordelais le sont moins et on les comprend. Nous prenons une deuxième collation avant de repartir, le trajet retour se fait sans problème.

Match féminin

Le 10 avril nous avons prêté notre terrain à l'équipe féminine de Taillebourg qui a enregistré sa 2^{ème} victoire de la saison contre Isle (87). Si le jeu est plus lent que chez les garçons, il est beaucoup plus respectueux de l'adversaire, et de l'arbitre. Les quelques spectateurs présents ont pu assister à un match agréable et engagé mais dans le bon sens du terme.



En avril « ne te découvre pas d'un fil »...
Tant pis, ces dames font ce qui leur plaît...



*Préparez vos chaussures de marche et votre lampe car :
Fort de son succès de l'année dernière le club organise en collaboration avec la section des nounous « La Ruche des Enfants Ti'Age » une marche semi nocturne le 4 juin.*

SECTION BOULE BUSSACAISE



INFORMATIONS 2011
CALENDRIER 2011 DES CONCOURS
AMICAUX ET OFFICIELS ET DES
DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS

Vendredi 13 Mai à 19h30 : concours ouvert à tous (2)

Vendredi 20 Mai à 19h30 : concours ouvert à tous (Section Football)

Vendredi 24 Juin à 19h30 : concours ouvert à tous

Dimanche 3 Juillet à 12h : déjeuner champêtre (méchoui) à Bussac

Samedi 9 Juillet à 14h : concours officiel en Triplettes Mixtes (1)

Vendredi 22 Juillet à 19h30 : concours ouvert à tous

Vendredi 2 Septembre à 19h30 : concours ouvert à tous

Vendredi 16 Septembre à 19h30 : concours ouvert à tous

Samedi 5 Novembre à 20h : LOTO

Vendredi 25 Novembre à 20h30 : Assemblée générale

(1) Concours réservés aux licenciés de la FFJP.

(2) Les concours ouverts à tous se font en doublettes constituées et tout le monde peut participer.

(3) Concours réservés uniquement aux licenciés de la Boule bussacaïse.

Entraînements : les mercredis après-midi ainsi que les dimanches matin, et du 29 avril au 29 septembre tous les vendredis soir.

SECTION EXPRESSION RYTHMIQUE SOLOSI

La section expression rythmique SOLOSI compte une quarantaine de danseuses qui évolue tous les mercredis soir à la salle municipale de Bussac sur Charente.

Le 13 mars 2011 une soirée poulet basquaise a été organisée par la section dans le but de permettre l'achat des costumes pour le spectacle. Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à notre soirée.

**Le 18 juin
à 20 heures 30**

La section de danse sera heureuse de vous présenter toutes les danses préparées durant l'année.

Cette soirée gratuite est ouverte à tous.



FIESTA LOCA

La chasse aux trésors du 10 avril 2011

Souvenirs, souvenirs... pour les parents présents ce jour.

Avec 47 enfants inscrits et fidèles au poste le jour J, ce fut une journée mémorable lors de laquelle nos jeunes explorateurs, ont été très perspicaces, tant dans la quête de réponses aux énigmes, qu'à la recherche de trésors...Et quels trésors !!

Les plus petits, âgés de 3 à 5 ans, étaient très motivés, ils ont fait preuve d'une grande concentration. Ces petites têtes blondes, devaient percer des ballons, pour découvrir des rébus cachés au préalable, à l'intérieur. Sur un parcours qui démarrait de la salle des fêtes, en passant par le Grand village... afin de rechercher un pigeonier, l'église. Tous ont bien participé malgré leur jeune âge et dans une ambiance très détendue .

La seconde équipe pour les enfants âgés de 6 à 9 ans, devait elle aussi suivre un sentier de ballons, celui-ci partait de la salle des fêtes vers les Chaumes... traversait les vignes pour prendre la direction de la ferme, tous cherchaient le trésor camouflé dans les bois. Eux aussi, furent très doués dans leurs réponses aux énigmes, bien difficiles parfois. Bravo à tous, vous avez réussi une épreuve pour laquelle un travail commun était nécessaire.



La dernière équipe, les plus grands, âgés de 10 à 14 ans, devait se diriger vers Beauchail, traverser des champs, des bois, visiter une grotte.. Pour finir à la fontaine (parcours pédestre), ce fut très éprouvant, plus pour les adultes accompagnateurs, que pour les ados. Ces enfants ont fait preuve d'intelligence car les questions furent quelque peu complexes. Mais la motivation cérébrale et physique fut récompensée par les trésors, trois coffres remplis de bonbons, pièces et billets en chocolat avaient été dissimulés dans des lieux stratégiques. Au retour à la salle des fêtes un goûter fut offert à tous, petits et grands voire très grands..

Les enfants ont tous été récompensés pour leurs efforts avec un « diplôme de grand explorateur » nominatif, une médaille et bien sûr, des chocolats.

Merci à vous tous enfants, parents, grands parents oncles et tantes, pour votre bonne humeur, votre savoir, et votre gentillesse. Peut être prendrons nous rendez vous pour une prochaine chasse aux trésors ?

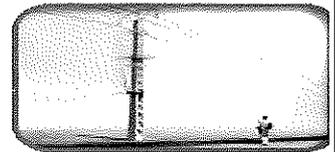
Vous avez été nombreux à le demander.



« Sous les lignes prudence : Restons à distance. »



Travaux agricoles, de bâtiments ou publics, élagage, loisirs de plein air, sont des activités à risques si elles sont effectuées à proximité de lignes électriques sans respecter quelques précautions élémentaires.



Le danger existe en cas de contact avec une ligne électrique, ou en s'approchant trop près, notamment en manipulant un objet vers la ligne. Cela peut provoquer un arc électrique, appelé amorçage, ce qui entraîne un risque d'électrocution. Il faut donc être prudent et rester à distance dès lors que l'on se trouve à proximité d'une ligne électrique, que ce soit pour le travail ou pour les loisirs.

QUELQUE SOIT L'ACTIVITE, A PROXIMITE D'UNE LIGNE, PRUDENCE, RESTONS A DISTANCE

Pour éviter tout risque d'accident et se détendre ou travailler en toute sécurité il suffit de rester à distance et de respecter quelques mesures simples de PREVENTION

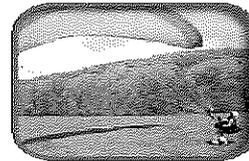
AGRICULTEURS :

- Installez et déplacez le matériel d'arrosage avec précaution sous les lignes électriques ;
- Ne rehaussez pas votre terrain sous une ligne électrique
- Soyez attentifs lors d'un élagage à proximité d'une ligne électrique.



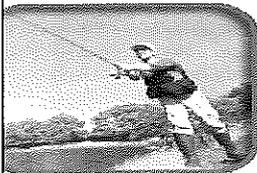
AMATEURS DE SPORTS ET DE LOISIRS EN PLEIN AIR :

- Consultez les cartes pour connaître les zones à risques ;
- Vérifiez les vents.



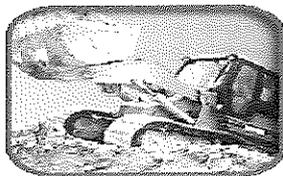
PÊCHEURS :

- Évitez de pêcher près des lignes électriques ;
- Renseignez vous sur les zones à risques (Fédération de Pêche) ;
- Tenez votre canne en position horizontale si vous passez sous une ligne électrique.



PROFESSIONNELS DU BTP :

- Vérifiez que la Demande de Renseignements et la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DR DICT) aient bien été faites ;
- Ne manœuvrez pas seul dans un environnement à risque ;
- Examinez avec votre distributeur ERDF ou RTE les principales Mesures de prévention à prendre.



BUSSAC S/ CHTE

SAMEDI 4 JUIN 2011

2ème RANDONNEE PEDESTRE SEMI-NOCTURNE

Organisée par les sections « Foot » et « Assisantes Maternelles » du Foyer Rural

Départs libres de 18 h 30 à 20 h
Salle des Fêtes (prévoir gilet de sécurité)
Circuit de 12 km environ
avec repas sur le circuit

Renseignements : 06 04 05 41 62 ou 06 15 50 38 65

BULLETIN D'INSCRIPTION avant le 31 Mai
à renvoyer avec le règlement à l'ordre du Foyer Rural de Bussac
Mme CHARDAN - 8 impasse de la Cuelle - 17100 Bussac

NOM : Prénom :

Tél. : x 10 € =

Adultes : x 5 € =

Enfants : x 5 € =

-12 ans TOTAL : €

BUSSAC sur Charente

DIMANCHE 5 JUIN 2011

2,50 € le m/l



BUVETTE SANDWICHS

organisée par la section Jumelage du Foyer Rural

BROCANTE

Règlement à la réservation :
Tél. 05 46 74 29 02 ou 05 46 93 71 80

Legende par ACTADE

COUPON-REPONSE d'inscription à retourner à :
Jocelyne LAJOIE - 34 chemin Mourvillan - 17100 BUSSAC

Nom : Prénom :

Adresse :

Professionnel : SIRET ou RC
 Particulier : n° carte d'identité

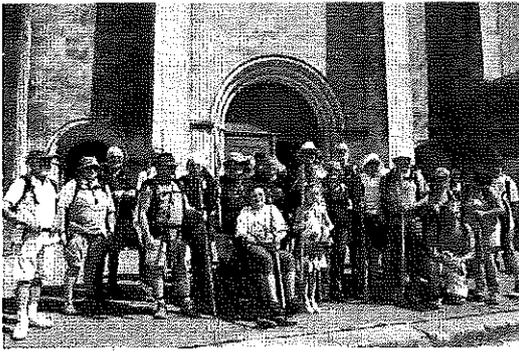
Nombre de nuit à 2,50 euros : Règlement : m X 2,50 € =

Votre téléphone : chèque espèces

Toute inscription non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte.

Huit bourdons en marche vers Saint-Jacques

Amis de Saint-Jacques et pèlerins accompagnent les bâtons de Compostelle en l'Année jacquaire.



Entourant Josiane Tagot, pèlerins et amis de Saint-Jacques de Compostelle ont fait halte, avec les fameux bourdons, sur le parvis de l'église Saint-Eutrope. PHOTO DOMINIQUE PARIÉS

Un bien curieux cortège a traversé la foire mensuelle hier après-midi peu avant 16 heures. Chantant et avançant tout joyeux, les Amis de Saint-Jacques et quelques pèlerins en marche vers Compostelle ne sont guère passés inaperçus. Ils étaient ainsi trente-cinq à accompagner huit « bourdons », le mythique bâton des pèlerins, dans un relais aux multiples départs (Pays-Bas, Pologne, Angleterre, Mont-Saint-Michel, Lille, Paris mais aussi la Norvège et le Cercle polaire arctique !) et à l'arrivée unique : Saint-Jacques-de-Compostelle, le samedi 18 septembre.

L'initiative coïncide avec une nouvelle Année jacquaire, la Saint-Jacques (25 juillet) étant célébrée, cette année, un dimanche. En Saintonge, l'association saintaise des Chemins de Saint-Jacques la relaie en plusieurs étapes depuis le 30 juillet dernier (« Sud Ouest » du mardi 27 juillet). Maryline Millié, la présidente de l'association, a battu le rappel de ses troupes : « Dimanche, nous étions soixante-dix sur la route entre Saint-Jean-d'Angély et Le Douhet, recense-t-elle. Un peu moins les jours précédents »

Jusqu'en Gironde

Les adhérents saintais accompagnent Pleine-Selve et la frontière entre C et quatrième étape les attend ce mardi 17 septembre à Pleine-Selve, aux terres girondines. Deux autres habitants Charentes effectuent ce jour-là le trajet.

En fauteuil roulant

Frappée par la poliomyélite s'est jointe au cortège hie roulant, elle a accompagné l'entrée nord de Saint-Jacques. « Nous nos problèmes mais Maryline Millié.

L'association Fiesta Loca vient de voir le jour à Bussac et son acte de naissance a été publié au journal officiel le 30 octobre. Comme l'explique la présidente Sandrine Laveau, « nous voulons apporter un plus dans l'animation de la commune ». Les six membres du bureau et la trentaine d'adhérents enthousiastes pour réaliser les objectifs, les fêtes et sportives, prévoient de monter des expositions. L'entente et complémentarité avec l'existant déjà localement.

La principale ressource de l'association reste le dynamisme des adhérents actuels et à venir. Commerçants et artisans de la commune ont aussi répondu massivement présent. Et les responsables de l'association espèrent également une aide de la municipalité. Forte de tous ces soutiens, Fiesta Loca déroule ses multiples projets de personnes étaient là au point de vue qui célèbre la naissance de l'association. Demain sera organisée une bourse aux jouets qui se tiendra toute la journée (de 9 heures à 18 heures) dans la salle des fêtes. Un bar et une restauration permettront de passer un moment convivial. L'association travaille aussi à la préparation d'un bal disco pour le samedi 4 décembre (entrée : 7 euros ; boissons offertes à toute personne arrivant déguisée). Le 19 décembre aura lieu le pèlerinage du Père Noël en cache-cache dans les rues du village. D'autres activités sont prévues dans les mois à venir. Ainsi, dès maintenant, est programmée une paella le samedi 29 janvier (15 euros).

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Fiesta Loca, c'est de la dynamique



Le bureau élargi de la nouvelle association. PHOTO DOMINIQUE PARIÉS

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Un foyer dynamique

Comme chaque année, le foyer rural de Bussac-sur-Charente offre en décembre un après-midi récréatif à tous les enfants de l'école primaire Gustave Courbet avec, en final, l'arrivée triomphale du Père Noël.

Parents et grands ont assisté à un spectacle très drôle relatant les mésaventures du Père Noël. Le héros du jour est ensuite apparu accompagné de sa hôte et rempli de bonbons et il a fait la joie des mains tendues. Chaque enfant est reparti avec un jouet préparé par les adultes du Père Noël.



Le nouveau bureau du Foyer rural autour du nouveau président Alain Destreguil (à droite au deuxième rang).

La galette de l'amitié
Ces vendredis janvier, le foyer rural a reçu les associations locales autour du verre de l'amitié, à l'occasion de la galette des Rois. Cette initiative du nouveau bureau a été fort appréciée. Le président Alain Destreguil en a profité pour présenter son équipe à l'assistance. Toutes les associations locales ont été dynamisées et les bienvenues associatives.

Deux dates sont à retenir : le samedi 17 janvier il y aura le lotto du jumelage ; le samedi 15 mars, sera organisé un bal folk.

Deux conditions

Créé en 1980, le foyer rural municipal est dirigé par un conseil d'administration de quinze membres. Lieu de rencontres, d'expressions et d'échanges, il accueille à travers ses différentes activités, des hommes et des femmes ayant la volonté de promouvoir collectivement et bénévolement, la vie de leur commune.

Pour participer aux activités, deux conditions : retirer la carte de foyer rural, et se conformer aux statuts en respectant le règlement intérieur. La carte est délivrée, dès la rentrée, auprès des responsables animateurs de chaque activité. Elle est valable un an (adultes) : 23 euros et enfants jusqu'à 16 ans : 10 euros. Elle donne accès à toutes les activités du foyer : football, danses, gymnastique volontaire, randonnée, remise en forme, tennis, etc.

L'ex-usine Olida devient une fabrique culturelle

ARTS DE LA RUE
La compagnie Coyote Minute va être labellisée par le Centre national des arts de la rue



SPRINGER SARAZO
C'est un projet ambitieux que celui de transformer l'ex-usine Olida en une fabrique culturelle. Le projet est porté par le Centre national des arts de la rue (CNAR) et la commune de Bussac-sur-Charente.

Le projet est porté par le Centre national des arts de la rue (CNAR) et la commune de Bussac-sur-Charente. Il vise à créer un espace de création et de diffusion pour les arts de la rue.

Coyote Minute entretient le mystère

SECTEURS
La compagnie Coyote Minute a été créée en 2009. Elle n'est pas une simple troupe de théâtre.



Le bureau élargi de la nouvelle association. PHOTO DOMINIQUE PARIÉS

Orion

Fusion: les jeux sont faits

Vous avez reçu votre enveloppe pour le 28 novembre et vous savez sans doute n'est pas plus l'heure de constater que les mots riches en voyelles sont toujours plus doux que ceux riches en consonnes.

Ceci dit Le Courrier publie ce le 27, article sur le thème fusion. Le premier a paru en janvier 2009. Et depuis, il n'a jamais cessé de jouer son rôle d'informateur en acceptant de remettre après quelques semaines papiers qui décrivent la dernière étape d'un processus complexe impliquant l'avenir de toute la région. C'est là qu'on réalise l'importance d'une presse locale qu'aucun autre média n'est capable de remplacer, le site internet venant en appui et ne touchant pas



10 heures, 2 heures, 1 heure... Le maire de Bussac-sur-Charente, entouré de ses adjoints, présente les modalités de la fusion de la commune de Bussac-sur-Charente avec la commune de Saint-Jacques-de-Compostelle.

de gain d'Orion-Ville pour profiter de l'impact à dix, à moins ou seul comme avant.

Quant aux dix municipalités de vos dix communes, elles vous recommandent de voter OUI à la fusion et vous donnent rendez-vous dimanche 28 novembre à 14 heures d'après-midi à la salle de la commune de Bussac-sur-Charente.

Résultats de la votation en temps réel sur le site www.queestonion.fr

INFIRMIERE

Marilyne VIEUILLE
44 Chemin des Chagnauds
05 46 93 07 74

L'AS DU CARREAU
Artisan Carreleur

Neuf et rénovation carrelage sol
et murs. Faïence, mosaïque,
petite maçonnerie
06 12 63 14 19
06 14 15 62 34

MACONNERIE - RENOVATION

Yvon PEROCHAIN
16 Chem de la Mare de l'Abbaye
05 46 93 13 10
06 68 29 77 14

MASSEUR KINESITHEREPEUTE

Stéphane PROUTEAU
286 Route du Val de Charente
(avec espace balnéothérapie)
05 46 90 73 89

MENAUD Christian

Toutes transactions
immobilières
05 46 97 75 24
05 46 93 55 25
06 75 75 72 56

MEUBLES ANCIENS

M. COUTIN Laurent
Achat et Vente Meubles anciens
(Buffets, bonnetières...)
11 Chemin des Chagnauds
06 72 96 23 67

MISTER PILES.fr
Distributeur Spécialisé

EURL Jean BARBOT
06 19 28 64 16
Fax 05 46 93 21 72
misterpiles@orange.fr

M.O JARDIN

Tontes, tailles, plantations,
débroussaillages, désherbages
06 72 94 49 94

MULTI - SERVICES

François TEXIER
Aménagement, rénovation,
réparation
23 B Chemin des Guilloteaux
06 99 43 57 16

M.S.M
MOREAU SERVICES MULTIPLES

Entretien Int/Ext, petite
maçonnerie, carrelage,
peinture, placo, nettoyage
toitures, façades, jardins...
05 46 97 88 15 ou 06 63 45 50 74

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
COUVERTURE - ZINGUERIE

Frédéric GELICUS
ARTISAN-DEPANNEUR
Les Mailleaux
05 46 74 50 65

PONEY CLUB
"Le Fer à Cheval"

Cours, stages, promenades
8 chemin des Motillons
05 46 93 44 37
06 09 39 58 65

SCIERIE BRUNETEAU

Vente de bois de charpente
Sciage à l'heure
150 Route de Beauchail
06 63 27 99 22
05 46 93 43 98

TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - DEMOLITION

L.T.C.M
Traitement de tous travaux
Aménagement de terrain
84 Chemin de la Rétorie
06 23 26 02 15

VIVAL
Alimentation Tabac Presse...

Sophie et Frédo COURBARON
Ouvert 7h30/14h00 et
15h30/19h30 sauf mercredi
Dimanche et jours fériés 8h/13h
05 46 92 56 16

COIFFURE MIXTE DORIANE
A domicile

Du lundi au vendredi
06 61 74 89 75

Petits prix

Eric MARTINET
Remise en forme
et préparation physique

Reçoit uniquement
sur rendez-vous
05 46 97 20 33
06 60 44 17 17
www.ericmartinet.fr

Emplacement publicitaire
libre

